



Chères Vitriotes, chers Vitriots,

Vous recevez aujourd'hui, dans votre boîte aux lettres, le nouveau numéro de Vitry le mensuel que nous avons préparé et imprimé avant les annonces gouvernementales de reconfinement.

Notre mensuel est réalisé plusieurs semaines avant sa parution par nos agents municipaux. Vous constaterez, compte-tenu des nouvelles mesures sanitaires en vigueur, qu'un certain nombre de rubriques ou d'articles ne sont plus d'actualité.

D'autres, comme le dossier consacré au Centre communal d'action sociale (CCAS), ou encore le portrait d'un vitriot solidaire et impliqué dans la vie locale, trouvent tout leur sens et, je l'espère, pourront vous être utiles.

Comme vous le savez, l'épidémie de covid-19 se développe de manière inquiétante. Il a été décrété un deuxième confinement afin de lutter contre cette nouvelle vague qui, déjà, surcharge nos services hospitaliers.

Encore une fois, le pays va s'appuyer sur le service public et sur les agents qui le font vivre. Je souhaite, par ces quelques mots, leur exprimer, en votre nom, toute notre gratitude.

Dans ce contexte, notre responsabilité commune est de nous protéger en respectant les protocoles sanitaires et les mesures de confinement. Le strict respect de ces mesures, que nous connaissons tous, est le meilleur moyen de protéger les agents du service public qui seront à leur poste pour vous accompagner dans cette période.

Lors de la première vague, avec vous, nous avons fait la démonstration de notre capacité de mobilisation et de la solidarité qui nous caractérise. Je sais que nous pourrons, à nouveau, nous appuyer sur ces valeurs communes.

Le service public communal et vos élus restent mobilisés à vos côtés pour vous accompagner et vous protéger !

En cette période troublée à de nombreux points de vue, j'ai, avec vous, une pensée pour les victimes récentes de la barbarie terroriste. Restons unis, attentifs aux autres et solidaires.

Prenez soin de vous.

Pierre Bell-Lloch,
maire de Vitry-sur-Seine

**Retrouvez toutes les informations
disponibles et actualisées sur**

vitry94.fr
facebook.com/vitrysurseine

**MOBILISÉ·ES
À VOS CÔTÉS !**

Vitry

N° 177 – Novembre 2020

le mensuel

Mensuel municipal d'informations locales de la ville de **vitry-sur-seine** 

Covid 19 Mobilisé·e·s à vos côtés

Homage



P. 6
**Hommage
à Samuel Paty**
Une marche
pour la liberté

Dossier



P. 22
CCAS
Un repère
pour tous

CETTE ANNÉE, NOUS VOUS OFFRONS VOTRE TAXE FONCIÈRE

*voir modalités en agence

l'Adresse

l'immobilier coopératif



VOTRE AGENCE
A VITRY SUR SEINE

125 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER
01 55 53 2000

22

Dossier

CCAS, un repère pour tous

Le centre communal d'action sociale intervient, en s'appuyant notamment sur ses partenaires institutionnels et associatifs, auprès de tous les Vitriots faisant face à une situation difficile et les accompagne dans la singularité de leur parcours.



#177

Novembre 2020

Vitry le mensuel

Mensuel municipal d'informations locales, édité par la ville de Vitry-sur-Seine, 2, av. Youri-Gagarine 94407 Vitry-sur-Seine Cedex 01 46 82 80 00

Directrice de la publication
Fatmata Konaté

Rédactrice en chef
Marjorie Andrès (M. A.)
01 46 82 83 96

Secrétaire de rédaction
Christine Le Bras

Rédaction
Christiane Grave (C. G.),
Paule Herouard (P. H.)
Gwénaél le Morzellec (Gw. M.) Majda Abdellah (M. A.), Katrin Acou-Bouaziz (K. A.-B.), Naï Asmar (N. A.), Lucie Darbois (L. D.), Marc Godin (M. G.), Sylvaine Jeminet (S. J.), Willy Richert (W. R.), Marie Stevenot (M. S.)

Photographe
Sylvain Lefeuvre
01 46 82 84 79

Iconographe
Mona Lefèvre

Conception graphique
Direction de la communication

Maquette :
Gaëlle Gonnet,
Claire Levet,
François Roué

Impression : Grenier
Publicité : HSP
01 55 69 31 00

Hôtel de ville
01 46 82 80 00
lemensuel
@mairie-vitry94.fr

6



Hommage

Marche pour Samuel Paty

20



Conseil municipal

Séance du 7 octobre

32



Portrait

Diakité Bandiougou

38



Itinéraire

Les 35 ans de l'hôtel de ville

et aussi

12 > Mon œil

34 > Bons plans

35 > Chroniques

37 > Zoom, accompagner
les événements

40 > Tribunes

46 > Petites annonces

Couverture : Sylvain Lefeuvre





Dépannage Entretien Installation

Partenaire
des plus grands fabricants :

e.l.m.leblanc FRISQUET Chaffoteaux RIELLO
De Dietrich Saunier Duval Auer Ferroll STYX

Coordonnées
1 Rue George Sand à Créteil
Tél. 01 46 81 30 36

V.B. Gaz
Une société HomeServe

www.vbgaz.fr

- Chaudière
- Chauffe-eau Gaz/Électricité
- Radiateur
- Ventilation



ALAIN AFFLELOU
Acousticien
**VOUS SOUHAITEZ ESSAYER⁽¹⁾
DES AIDES AUDITIVES ?
NOUS VENONS VOUS CHERCHER !⁽²⁾⁽³⁾**

UN ALLER-RETOUR EN TOUTE SÉCURITÉ !

Vous avez une ordonnance pour un équipement auditif ?
Nous prenons en charge gratuitement⁽³⁾
votre trajet depuis votre domicile jusqu'à votre centre auditif.⁽²⁾⁽³⁾

(1) Course instantanée ou à l'avance (hors mise à disposition) limitée à un seul aller-retour, pour un rendez-vous d'appareillage par personne (hors prestations de suivi) dans la limite d'un rayon de 10 km autour du point de vente ALAIN AFFLELOU Acousticien mentionné ci-dessous et/ou d'un montant maximum aller-retour de 30 € TTC.

Prenez rendez-vous avec votre centre et organisez votre trajet.
VITRY-SUR-SEINE
74, av. Danielle Casanova. Tél. 01 46 80 20 20

(1) Sous réserve d'une prescription médicale. (2) Offre réservée uniquement aux personnes en phase d'appareillage munie d'une ordonnance en cours de validité (rendez-vous d'appareillage uniquement - hors prestations de suivi) et valable pour un seul aller-retour dans votre magasin ALAIN AFFLELOU Acousticien indiqué ci-dessus jusqu'au 31/01/2021. Les aides auditives sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant au titre de cette réglementation le marquage CE et sont délivrés sur présentation d'une ordonnance en cours de validité. Lire attentivement la notice. Demandez conseil à votre audioprothésiste. Octobre 2020. RCS Paris 794 137 737.



petits-fils
services aux grands-parents

L'aide à domicile sur-mesure

- 
AIDE À L'AUTONOMIE
- 
AIDE AUX REPAS
- 
ACCOMPAGNEMENTS
- 
AIDE MÉNAGÈRE

**12, avenue Maurice Thorez
94200 Ivry-sur-Seine**

**01 84 04 05 80
petits-fils.com**

© Photos : Gettyimages - Création graphique : ArtFeelsGood



Pierre Bell-Lloch
Maire de Vitry-sur-Seine

L'engagement, la lutte et la solidarité

Loin d'être abstraites, l'engagement, la solidarité, la liberté, sont des valeurs qui portent nos actions au quotidien. Loin d'être acquises, elles exigent une mobilisation collective, déterminée, de tous les instants.

À l'image des travailleurs sans papiers se mobilisant pour leurs droits, des salariés pour la liberté syndicale avec Alexandre El Gamal, syndicaliste de la RATP, ou de tous ces bénévoles pour les jeunes de notre ville. L'engagement, la lutte et la solidarité font partie du vivre ensemble à Vitry.

Ce sont ces valeurs que portait Samuel Paty, enseignant assassiné dans le cadre de son métier. Je veux lui rendre hommage et, à travers lui, rendre hommage à tous les enseignants qui transmettent au quotidien à leurs élèves le goût du savoir, de l'émancipation, de la liberté. Ils sont une source d'inspiration et peuvent compter sur le soutien sans faille de la municipalité, pour qui l'éducation est depuis longtemps la première priorité.

S'engager, c'est d'autant plus important aujourd'hui que la deuxième vague du covid 19 fragilise bon nombre de Vitriots et use les personnels de soin en sous effectifs. Il nous faudra encore nous serrer les coudes pour vivre, demain, des mesures sans doute encore plus contraignantes.

À Vitry, services publics, associations, commerçants et entreprises, Vitriot.e.s restent mobilisés pour faire face à ce virus, pour se protéger, protéger les autres, faire vivre la solidarité et continuer à vivre.

Vous pouvez compter sur nous, nous ferons le maximum pour passer au mieux ces moments difficiles.

Toujours à vos côtés



◀ Le maire accueille la ministre des Sports, Roxana Maracineanu, à la première compétition de MMA en France, à Vitry, le 8 octobre.



◀ Marche pour la liberté et rassemblement en hommage à Samuel Paty, le 21 octobre.



◀ Le maire en visite au centre social du Plateau, le 21 octobre.



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Une marche pour la liberté

À l'occasion de la marche silencieuse en hommage au professeur assassiné, Samuel Paty, organisée par la municipalité, trois cents personnes, dont le maire et ses adjoints, se sont rassemblées mercredi 21 octobre, pour la liberté et contre l'obscurantisme.



Mercredi 21 octobre, rose blanche au poing et bougeoir à la main, trois cents habitant-e-s ont remonté silencieusement l'avenue de l'Abbé-Roger-Derry inondée par le soleil couchant. En tête de ce cortège rendant hommage à Samuel Paty, enseignant d'histoire-géographie assassiné à Conflant-Saint-Honorine le 16 octobre, marchaient le maire, Pierre Bell-Lloch, et les adjoints, solennels, ceints de leur écharpe bleu blanc rouge, suivis par de nombreux élus de tous bords politiques. Parmi la foule, des enseignants vitriots, particulièrement touchés par ce drame. Arrivés sur le parvis de l'hôtel de ville, les habitants ont déposé des roses blanches et des bougies au pied du portrait de Samuel Paty.

“Ce crime, ça nous sensibilise tous, ça peut arriver à tout le monde”, commentait Youssra, 16 ans, qui, avec ses quatre copines lycéennes, a rejoint le cortège en haut de l'avenue. *“C'est une*



Vitry n'oubliera pas ton histoire, celle d'un homme qui avait fait don de sa vie aux élèves.

situation à laquelle il faut absolument réagir”, exprimait pour sa part Lazaro, ancien professeur. *“On ne trouve pas les mots pour expliquer aux enfants ce qui s'est passé, on a du mal à y croire”,* se désespérait Myriam, mère de famille, venue avec sa fille qui lui tient la main. *“Ce crime, cela n'a aucune relation avec l'Islam, on aime la liberté de parler, les professeurs qui ont un métier noble”,* commentait Najoua.

Lutter contre l'obscurantisme

En tant qu'enseignant-e-s, cet assassinat nous interpelle tous, souhaitait témoigner pour sa part Cyrille Micheletta, représentant départemental SNUipp-FSU. *“Comment un enseignant bienveillant, dont le professionnalisme et l'engagement étaient reconnus de tous, apprécié par ses élèves, a pu perdre la vie pour avoir voulu exercer ses missions d'éducation à la citoyenneté, à l'esprit critique, à la confrontation des points de vue par le débat ? On dit souvent que l'école ne peut pas à elle seule résoudre tous les maux de la société. Cela est sans doute vrai. Mais comme tout un chacun, le fait que des enfants ayant grandi dans notre pays, étant passés par notre école, aient sombré dans la folie meurtrière, doit nous interroger collectivement.”*

Invités à s'exprimer, le père Julien, pour les paroisses catholiques locales, a rappelé que *“nous sommes tous frères et nous marchons ensemble”,* tandis que Mohamed Djebbouri, un des représentants de la mosquée Nour Es Salam de Vitry, exprimait que rien ne peut justifier la mort d'une femme ou d'un homme. Les responsables de ces actes barbares n'ont rien à voir avec la religion.

Prenant la parole, ému, le maire, Pierre Bell-Lloch, a rendu hommage à Samuel Paty : *“Vitry te pleure et Vitry n'oubliera pas ton histoire, celle d'un homme qui avait fait don de sa vie aux élèves. Compte sur nous pour continuer ton combat pour l'éducation de la liberté. Compte sur nous pour lutter encore et encore contre l'obscurantisme et pour la liberté. On ne peut être musulman lorsqu'on est terroriste. Il en est de même pour toutes les religions, et c'est à nous de comprendre les causes d'un tel drame pour les combattre au quotidien, comme le faisait Samuel Paty.”* ■ **Gwénaél le Morzellec**



« Pour une école émancipatrice »

Cyrille Micheletta | enseignant vitriot et représentant départemental SNUipp-FSU

Comment réagissez-vous face à ce drame ?

Notre premier message s'adresse à notre ministre. Car malheureusement, l'amorce de cet événement dramatique – les démêlés avec certains parents, les rumeurs sur les réseaux sociaux, les menaces – ne sont pas si rares. Et l'institution ne nous permet pas, bien souvent, d'y faire face correctement. Parfois par manque de volonté – le fameux « pas de vagues » – parfois par manque de moyens. Nous tirons la sonnette d'alarme. Il y a une montée des tensions, du chacun pour soi, du chacun chez soi dans notre société minée par trente années de politiques antisociales et de crises économiques. Nous sommes en première ligne pour faire ce constat. Nous ne devons pas

lâcher, ne pas céder à la peur, à l'obscurantisme, aux pressions qu'elles viennent de l'intégrisme islamiste ou d'ailleurs. Mais pour cela, il faut aussi nous laisser travailler dans un climat apaisé et que certains discours cessent d'attiser les tensions, comme le montre la récupération politique ignoble qui a suivi le meurtre de notre collègue. C'était d'ailleurs sans doute le but recherché par l'assassin de Samuel Paty. Ce qu'il nous faut plus que jamais défendre ensemble, c'est une école gratuite, laïque, qui accueille tout le monde, quelles que soient sa religion, sa couleur de peau ou sa condition sociale. D'une école surtout émancipatrice, qui donne à chacun des outils intellectuels pour comprendre et agir sur le monde qui l'entoure.

Témoignage

COVID 19

Au moment où nous bouclons ce journal, le Val-de-Marne, comme l'ensemble de l'Île-de-France, est placé en zone d'alerte maximale en raison d'une circulation très intense du covid 19.

L'état d'urgence sanitaire dans lequel le gouvernement a placé notre pays, qui devrait être prolongé jusqu'au 16 février 2021, entraîne, notamment dans notre département, la mise en place d'un couvre-feu de 21 heures à 6 heures, depuis le 17 octobre, qui s'ajoute aux mesures déjà en vigueur depuis le 6 octobre. Cela signifie que, sauf exception, les sorties et déplacements sont interdits et les commerces ou services recevant du public sont fermés dans ce créneau horaire.

La municipalité reste mobilisée pour protéger la population tout en assurant la continuité de service public et, autant que possible, le maintien des activités quotidiennes en dehors des horaires du couvre-feu et dans le respect des gestes barrières et protocoles sanitaires.

Mobilisé-e-s à vos côtés



MAINTIEN DES ACTIVITÉS DANS LE RESPECT DES CONTRAINTES SANITAIRES

Le couvre-feu instauré depuis le 17 octobre pour lutter contre le covid 19 vient s'ajouter aux mesures sanitaires déjà en place. Il a nécessité l'adaptation des équipements publics de la ville à cette nouvelle restriction qui, outre les protocoles déjà mis en place, a modifié leur activité pour maintenir leurs missions et/ou programmations.

► ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Ce sont en premier lieu les espaces culturels ouverts le soir qui ont dû trouver des solutions et s'adapter pour que les Vitriots puissent continuer à bénéficier de programmations riches et variées :

- les 3 Cinés ont, depuis début novembre, ajusté leur programmation pour supprimer les projections à partir de 20 heures tout en proposant autant de séances qu'habituellement, en jauge réduite ;
- le théâtre Jean-Vilar et le SUB ont modifié leur programmation pour proposer spectacles et concerts à des horaires compatibles avec le couvre-feu et en matinée le week-end, en places assises et jauge réduite ;
- aux Écoles municipales artistiques, les cours prévus après 20 h 15 sont reportés, dans la mesure du possible, le week-end ;
- la bibliothèque Nelson-Mandela reste ouverte sur rendez-vous d'une heure et a repris l'ensemble de sa programmation ;
- la galerie municipale Jean-Collet reste ouverte.

► ACTIVITÉS SPORTIVES

Les activités sportives, déjà bien impactées elles aussi par les restrictions, ont également été amenées à s'adapter au couvre-feu :

- déjà fermés au public adulte, les installations sportives intérieures restent ouvertes aux activités à destination des enfants et adolescents (public mineur, activités scolaires, périscolaires, extrascolaires) mais pas au-delà de 20 h 30 ;
- les installations sportives extérieures restent accessibles jusqu'à 20 h 30 ;
- la salle de culture physique a fermé ses portes, mais propose des cours en ligne sur sa page Facebook ;
- la piscine municipale a dû fermer ses portes.

► RESTAURANTS ET BARS

- Si les commerces alimentaires et restaurants doivent fermer à 21 heures, comme tous les établissements recevant du public, des dérogations sont prévues pour les restaurants assurant la livraison à domicile.
- Les bars restent fermés.
- En tous lieux, la consommation d'alcool debout est interdite.

► ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Des dérogations au couvre-feu sont également prévues pour les établissements de santé et médico-sociaux, d'hébergement d'urgence, les établissements publics assurant un service en soirée et la nuit.

► ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

- L'ensemble des activités associatives habituelles, en dehors des horaires du couvre-feu et sauf les activités sportives en intérieur, sont maintenues, pour tous les publics.
- Les salles associatives de quartier leur restent ouvertes.

► CÉRÉMONIES

- Les cérémonies de mariage et funéraires sont maintenues selon les dispositions actuelles.
- Les événements festifs ou initiatives particulières visant un plus large public sont en revanche interdites.

► MARCHÉS

Les marchés aux comestibles restent ouverts les mardi, jeudi et dimanche matin au 8-Mai-1945, les mercredi et samedi matin en Centre-ville.

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

À Vitry, tous les équipements municipaux ont mis en place des protocoles sanitaires adaptés à leurs spécificités qui visent tous à se protéger et protéger les autres.

Bien sûr, le port du masque et la désinfection des mains sont des incontournables, tout comme le nettoyage régulier et l'aération des espaces d'accueil du public. Dans certains lieux, lorsque cela est possible, l'entrée et la sortie sont différenciées comme à l'hôtel de ville ou au théâtre Jean-Vilar. La capacité d'accueil est réduite, dans les équipements culturels notamment.

Au centre municipal de santé et dans les relais-mairie, un siège sur trois est neutralisé dans les salles d'attente.

À la Maison du tourisme et des projets, mais également à la Maison de la jeunesse, les accueils sont sécurisés par un plexiglas.

Au service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD), tout est prévu pour assurer le maximum de sécurité au domicile des bénéficiaires et, tant que l'intervention le permet, le maintien d'une distance minimum d'un mètre avec les autres personnes est de rigueur.

Grâce à ces protocoles sanitaires mis en place par la ville, l'ensemble des équipements municipaux vous accueillent en toute sécurité.

Le centre de dépistage reste ouvert aux publics prioritaires le matin, à tous les publics l'après-midi.

La mobilisation de chacune et de chacun pour respecter les gestes barrières et s'adapter à ces nouvelles contraintes est essentielle pour garantir la santé de tous.

Protégez-vous, protégeons-nous !



le conteste évoluant en permanence, nous vous invitons à vous informer sur notre site vitry94.fr et nos réseaux sociaux



À NOTER

Jeunes diplômés
UN CHÈQUE
CADEAU

D'habitude, la ville offre aux jeunes diplômés du CAP au bac+5 une soirée festive. Contexte sanitaire oblige, ils recevront cette année une lettre de félicitations qui invite à récupérer un chèque cadeau à la Maison de la jeunesse à partir du 21 novembre. Si vous êtes Vitriot et diplômé en 2020 dans un établissement hors Vitry, venez à la MDJ avec votre diplôme ou relevé de notes et votre pièce d'identité avant le 6 novembre.

01 55 53 21 40

en chiffres

200
familles

fréquentent l'Espace Ilithye à Vitry chaque semaine pour profiter des activités proposées : éveil musical, danse prénatale, cours d'anglais, café des parents...

31
ans

pour la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)

1/10^e

c'est la part d'enfants victimes de violences d'autres élèves selon l'Éducation nationale

Éducation

VICTOIRE À MONTESQUIEU

« On s'est mobilisés pour demander à l'académie de Créteil un instit' par classe, c'est simple », déclarait un parent d'élève de l'école élémentaire Montesquieu, le 8 octobre. Ce jour-là, à l'issue de l'action des parents d'élèves FCPE et non affiliés, appuyés par les syndicats de professeurs, la direction de l'école a reçu l'assurance de la nomination d'un professeur fixe, dans un CM1 où se succédaient les remplaçants, et de l'arrivée prochaine d'un demi-poste manquant dans un autre CM1... Les classes qui accueillaient les élèves sans professeur ont pu retrouver des conditions plus normales ■ **Gw. M.**



Sylvain Lefevre

Parentalité

Une semaine dédiée

Du 23 au 28 novembre, le réseau parentalité coordonné par la ville organise sa Semaine de la parentalité. Le thème de cette deuxième édition : s'écouter, s'entendre et vivre ensemble. Un intitulé qui regroupe des problématiques diverses auxquelles sont confrontées les familles : harcèlement, lutte contre l'isolement, respect de la différence... « Chaque structure (centre social, ludothèque, association...) propose une initiative : exposition, atelier, débat, projection de film aux 3 Cinés, et certaines se sont organisées ensemble », précise Ivan Guillemin, de la coordination Enfance-Famille. Exemples :

le centre social du Plateau et la ludothèque des Oursons vont travailler sur la gestion des émotions chez les tout-petits, l'espace Ilithye et le PAEJ préparent un théâtre forum autour du harcèlement avec lecture de texte pour les enfants et discussion. À noter aussi : le samedi 28 novembre, deux inspectrices de l'Éducation nationale animeront une conférence en mairie sur la prévention du harcèlement scolaire. Le contexte sanitaire oblige à s'inscrire au préalable aux différentes manifestations. Toutes les informations pratiques seront en ligne sur le site de la ville aux alentours du 10 novembre ■ **Katrin Acou-Bouaziz**



Alexbonnemaison.com



Isabelle Ougier

adjointe au maire
chargée
des Dynamiques
familiales

La sécurité matérielle est un élément essentiel à l'équilibre de l'enfant. La ville tente d'y participer à travers des choix politiques comme la distribution des fournitures scolaires, une attention particulière au logement, le quotient familial qui permet de profiter de la restauration scolaire en fonction de ses ressources. Autre priorité : le droit au jeu et à la découverte, indispensable pour faire de l'enfant, une fois devenu grand, un adulte libre, capable de s'ouvrir à l'autre. Nos équipements culturels et les partenariats initiés avec les centres, les séjours de vacances et les classes environnement, pour ne citer qu'eux, visent à permettre cette ouverture aux autres et au monde ■

Propos recueillis par **Majda Abdellah**



Alexbonnema.com

Droits de l'enfant

Centres de loisirs en fête

Premier poste de dépense de la ville, l'enfance et la jeunesse sont au cœur des préoccupations de la municipalité qui, pour ses actions, se voit décerner chaque année le label Ville amie des enfants par l'Unicef. Et chaque année, la ville fait vivre, avec les petits Vitriots, la Journée internationale des droits de l'enfant.

Bataille navale, quiz, mur d'expression, pyramide des défis... C'est à travers une myriade d'activités que les animateurs des centres de loisirs et de quartier la fêteront avec les enfants mercredi 25 novembre, dans une ambiance différente de celle des années précédentes. Car, protocole sanitaire oblige, ce sera sans les parents afin de limiter le nombre de participants. Pour éviter les contacts, aucun brassage n'aura lieu entre les enfants des centres ou entre les différentes classes d'âge.

En dépit de la configuration ajustée, l'objectif reste le même. Il s'agira de sensibiliser les plus jeunes aux droits fondamentaux en

illustrant de façon ludique différents articles qui composent la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Le droit à la santé et le droit au jeu seront ainsi au programme de la fête au centre Victor-Hugo. Chez les maternelles du centre de loisirs Joliot-Curie, c'est sur le droit à l'expression que les enfants plancheront, et au centre primaire Eugénie-Cotton, leurs camarades aiguïseront leur réflexion autour d'un grand jeu sur les droits fondamentaux.

Les adolescents du centre de quartier Moulin-Vert aborderont eux le thème des différentes formes de violence avec un jeu de l'oie contre le harcèlement, un serious game et des ateliers théâtre. Au centre de quartier Manouchian, les animateurs recréeront pour l'occasion l'ambiance d'un casino : déguisés en croupier, ils inviteront les enfants à la découverte de leurs droits à partir d'un parcours de jeux interactifs ■

Majda Abdellah

S'ouvrir
aux autres
et au monde.





RENDEZ-VOUS

**Département
du Val-de-Marne
AIDE SOLIDARITÉ**

Si vous n'êtes pas impossible et que vous résidez dans le Val-de-Marne, une aide financière (anciennement chèque solidarité) peut vous être proposée pour les fêtes de fin d'année. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire. L'aide Val-de-Marne solidarité se fait en priorité par virement, plus rapide que par chèque. Vous devez fournir l'avis d'imposition 2020 et un RIB.

**Formulaire sur
valdemarne.fr
Ou rendez vous
à l'EDS au 27, av.
M.-Robespierre,
01 46 82 16 17.**

**Collecte
DON DU SANG**

*Mercredi
4 novembre,
→ Palais des sports
Maurice-Thorez,
4, av. Henri-Barbusse.*
On a besoin de vous,
une collecte de sang
est organisée,
inscription préalable
nécessaire sur :
**mon-rdv-dondesang.
efs.sante.fr**
ou sur l'application
don du sang



Michel Aumercier

Solidarité

Au-delà des frontières

La ville, plurielle, y est attentive : chaque année, la solidarité internationale est mise à l'honneur en France et à Vitry. Localement sous le nom de Festival des solidarités Un Notre monde, coordonné par le conseil départemental et relayé à Vitry par la direction de la Jeunesse. *"Il contribue à donner à tous des clés pour développer un esprit critique face à un modèle de développement dominant, producteur d'inégalités et d'exclusions, soulignent les organisateurs du festival. Il vise à une transformation sociale et à la construction collective d'autres modes de développement, respectueux des droits humains et de l'environnement."* Même si, en 2020, il n'aura pas lieu dans la commune en raison des difficultés d'organisation et de disponibilité causées par les contraintes sanitaires de lutte contre la covid, cette solidarité s'illustre pourtant chaque jour à Vitry. Pour exemple, les associations locales de solidarité comme Coopération Vitry-Mali qui

œuvrent toute l'année, les jumelages de la ville ou encore les séjours de solidarité municipaux organisés en direction de la jeunesse, montrent l'attention de Vitry à cette question.

Du côté des habitants, nombre d'entre eux contribuent au développement dans les pays les plus pauvres, soit collectivement en se démenant au sein d'associations (au moins 64 existent), soit individuellement parmi la diaspora qui envoie très régulièrement des soutiens individuels aux proches vivant au pays d'origine. *"La ville soutient fortement les associations qui agissent pour la coopération et la solidarité, en accueillant chaque été les enfants palestiniens et du Sahara occidental, en faisant vivre concrètement l'amitié entre les peuples"*, complète encore Albertino Ramaël, adjoint au maire chargé de l'Ouverture sur le monde, qui rappelle que Vitry est messagère de paix, membre du réseau Mayor for Peace France. ■

Gwénaél le Morzellec

en chiffres

64

associations
de coopération à Vitry.

3 villes

sont jumelées avec Vitry :
Kladno, Burnley, Meissen.

50 ans

que la ville soutient
le combat légitime mené
par le peuple sahraoui
pour son droit
à l'autodétermination.

À NOTER

**Théâtre Jean-Vilar
PARCOURS DE
CRÉATION**Mercredi 4 novembre,
18h30,

→ Théâtre Jean-Vilar,
place Jean-Vilar
Réunion d'information
à propos d'un
parcours de création
artistique autour des
questions d'héritage
et de transmission,
avec Rafaël Smadja de
la compagnie Tensei,
et plusieurs artistes
croisant danse,
musique, slam, vidéo
et photographie.
Ouvert à tous à partir
de 10 ans.

Passeport végétal

Et si vous jardiniez devant
chez vous ?

Pour la troisième année, la ville vous propose le passeport végétal, autrement dit de bénéficier de l'autorisation pour trois ans de végétaliser une partie de l'espace public pour l'embellir, fleurir un pied d'arbre, faire pousser des légumes dans des bacs (et uniquement en bac), dans une démarche participative et écocitoyenne. "Quarante passeports ont déjà été accordés à Vitry", précise Florence Diallo, chargée de projet Écologie urbaine. Première étape : identifier le lieu à reverdir, trottoir ou pied d'un arbre. "S'il s'agit d'un trottoir, il faut laisser un passage réglementaire d'au moins 1,40 mètre", explique Mme Diallo. Deuxième étape : déposer votre demande par mail ou courrier avant le 31 janvier. "Nous répondons au fil des demandes, mais le matériel (bacs et entourages d'arbre en bois recyclé) sera livré

et installé par nos services à l'adresse demandée pour le printemps, à partir du mois de mars", poursuit-elle. Troisième étape : végétaliser et entretenir votre petit jardin sans utiliser de produits phytosanitaires. À noter : vous pouvez à tout moment demander conseil aux agents de la direction Espaces verts qui passent chaque trimestre faire un point sur vos plantations. Bien que toutes les plantes ne soient pas autorisées (pas de plantes toxiques, piquantes, urticantes, invasives, grimpantes, plus hautes que 50 cm), "cela laisse une large palette de fleurs et de comestibles, précise Mme Diallo, pour offrir de belles compositions, dignes de participer au concours des potagers, maisons et balcons fleuris 2021".

■ Katrin Acou-Bouaziz

 Bulletin d'inscription sur vitry94.fr


Sylvain Lefeuve

Mois de l'ESS

L'ÉCONOMIE QUI A DU SENS

Le mois de l'économie sociale et solidaire (ESS) est mis en avant par l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre depuis plusieurs années. Quarante-quatre rendez-vous et des activités gratuites se dérouleront du 2 au 29 novembre avec ceux qui font l'économie qui a du sens sur le territoire. À savoir, l'économie circulaire, contre le gaspillage alimentaire, pour l'épargne citoyenne, la transition écologique, les mobilités douces... Les 25 et 27, ce sera à Vitry. Rejoué, association d'insertion, fera visiter et participer à son atelier de réparation du Père Noël ■ Gw. M.

 Plus d'informations sur grandorlyseinebievre.fr

en chiffres

16000

nouveau
par an acquises
par la bibliothèque

16000

inscrits
à la bibliothèque

290000

documents
prêts chaque année

RENDEZ-VOUS

L'Œil vers...

LA COLOMBIE

du 24 novembre au 8 décembre

→ 3 Cinés

Robespierre, 19,
avenue M.-

Robespierre

Les 39es Journées cinématographiques du Val-de-Marne contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples auront lieu du 24 novembre au 8 décembre dans tout le département. Cette année, c'est l'Œil vers la Colombie.

Les 3 cinés projettent :

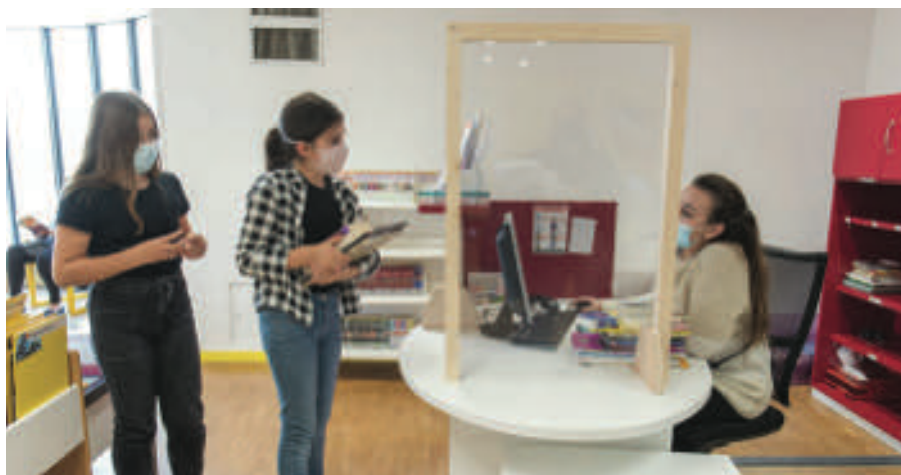
- du 25 novembre au 1er décembre : Gente de bien (2015) et Une mère incroyable (2020) de Franco Lolli ;
- du 2 au 8 décembre : L'Étreinte du serpent (2015) et Les Oiseaux de passage (2018) de Ciro Guerra.

Films coups de cœur pour l'équipe des 3 Cinés.

3cines.vitry94.fr

Bibliothèque Nelson-Mandela

Une équipe mobilisée



Sylvain Lefeuvre

Avec le confinement, les bibliothécaires avaient des fourmis dans les jambes. Dès la mi-mai l'équipe s'est mobilisée pour assurer un service "à emporter" et préparer les colis commandés par les lecteurs qui venaient les retirer à des horaires précis. Depuis le 8 juin, la bibliothèque est rouverte sur réservation d'un créneau d'une heure. Ainsi les usagers peuvent à nouveau s'y rendre aux horaires habituels. Ce dispositif plus contraignant reste le meilleur compromis sanitaire pour permettre un accès sécurisé aux collections et services et, notamment, aux espaces de travail et ordinateurs, très prisés du public. "Une personne m'a interpellée, les larmes aux

yeux, elle était contente de la réouverture, elle n'avait vu personne depuis deux mois, signale Mathilde Panet-Tourne, directrice de la bibliothèque municipale. De nombreuses personnes ont ainsi pu accéder de nouveau au numérique." L'ensemble des animations reprennent de même que les ateliers philosophiques, tablettes, projections de films. La bibliothèque s'adapte en fonction des annonces gouvernementales pour continuer d'assurer ses missions d'accueil ■ **Christiane Grave**

Une heure à la bibliothèque,

inscription sur bm-vitry94.fr

ou au 01 47 18 58 90

ou sur place 26-34, av. M.-Robespierre

3 Cinés

LUCIEN HANOUN À L'HONNEUR

Programmé au mois de mars et annulé suite au confinement, le Cinéville en l'honneur de Lucien Hanoun vous est proposé vendredi 20 novembre à 18 h 30 par les 3 Cinés avec l'association vitriote Art et mémoire au Maghreb. Le documentaire de Raymond Murlon qui vous sera présenté retrace la vie et l'engagement du célèbre Vitriote qui s'est éteint en avril 2018 à l'âge de 103 ans. La projection sera suivie d'un débat avec le réalisateur ainsi que l'historien Alain Ruscio. "Il est très important pour nous que ce film soit diffusé à Vitry afin de mieux faire connaître les oppositions à la guerre d'Algérie à travers cette biographie de Lucien Hanoun, grande figure de l'anticolonialiste et du combat algérien pour l'indépendance", explique Chantal Chanson-Jabeur, la présidente de l'association ■ **A. F.**



DR



RENDEZ-VOUS

**Théâtre Jean-Vilar
DANS LA FOULE**

samedi 7 à 17h ;

dimanche 8 à 16h

→ 1, place Jean-Vilar

La pièce, à partir du roman de Laurent Mauvignier, Dans la foule, se nourrit d'un événement du réel, le drame du stade du Heysel en 1985. Une finale qui oppose Liverpool à la Juventus et qui tourne au drame. L'auteur fait parler l'événement, son avant et son après. C'est l'histoire de personnages pris malgré eux dans une situation qui les dépasse et la manière dont ils vont continuer à vivre malgré ce trauma.

Adaptation et mise en scène de Julien Bouffier, avec la compagnie Sempres e Adesso.

theatrejeanvilar.com

Au SUB**EN NOVEMBRE**

→ 2, place Saint-Just

• Ada, vendredi 6, 18h-20h.

• Alynne Azevedo, samedi 7, 17h-20h.

• Les Yeux d'la tête, dimanche 15, 16h30-19h30.

• Rogerinho Pretes, samedi 21, 17h-20h.

• Slim Paul Trio + Groovy Moles Trio, samedi 28, 16h30-19h30.

sub.vitry94.fr



Sylvain Lefeuvre

Galerie Jean-Collet

Complètement Novembre

Décerné par un jury d'artistes confirmés, le prix international de peinture Novembre à Vitry distingue chaque année, depuis 1969, parmi plus de 400 œuvres, celles de deux jeunes artistes. Cette année, l'exposition qui se tiendra du 14 novembre au 20 décembre à la galerie municipale Jean-Collet permettra de découvrir, à l'étage, le travail des lauréates 2019, tandis qu'au rez-de-chaussée sera présentée l'exposition des œuvres présélectionnées, en lice pour le prix 2020. Une concomitance exceptionnelle due au chamboulement du calendrier des expositions par la crise sanitaire. "Ce prix, doté financièrement, offre une exposition à la galerie, un catalogue monographique et la participation au jury du prix Novembre suivant ! C'est un vrai coup de pouce", se

réjouit la toulousaine Mathilda Marque Bouaret, l'une des deux lauréates 2019 pour *La Cruche*, une huile sur toile. Et le geste pictural s'apparie aussi de nouveaux supports, en témoigne l'œuvre en céramique de Nadia Agnolet, l'autre lauréate 2019, avec sa pièce intitulée *Pelade*. "C'était l'occasion de montrer qu'on peut faire de la peinture tout en faisant de la céramique. Ce prix me le confirme et m'encourage dans mes recherches picturales." L'exposition sera inaugurée samedi 14 novembre en comité restreint et les lauréats de l'année 2020 désignés à cette occasion ■ **Sylvaine Jeminet**

Du 14 novembre au 20 décembre

Galerie Jean-Collet
59, avenue Guy-Môquet
01 43 91 15 33

@ plus d'info sur galerie.vitry94.fr

en chiffres

1

sente

réalisée sur les 3 prévues
ZAC Rouget-de-Lisle

2

placettes

en réalisation avenue
Rouget-de-Lisle3^e

tunnelier

du métro Grand Paris Express
aux Ardoines

2021

année de mise
en serviceprévue du Tram 9,
au printemps

À NOTER

Centres de quartier
TUNNELIER AU VOTE

Le 3^e tunnelier, en cours de montage dans la fosse proche du centre technique municipal aux Ardoines, creusera bientôt la boucle souterraine reliant la ligne 15-sud au site de maintenance et des infrastructures. Des enfants des centres de loisirs et de quartier auront choisi le nom de sa marraine pendant les vacances d'automne. L'an passé, Aby et Marina avaient été choisis par les petite-s Vitriote-s pour nommer les tunneliers qui grignotent le sous-sol, l'un vers l'ouest et l'autre vers l'est.



Sylvain Lefeuvre

Rouget-de-Lisle

Commerces, sentes
et espaces verts

Ça bouge le long de l'avenue Rouget-de-Lisle. Au carrefour avec les rues Rondenay et Watteau, la station Plâtrière du futur Tram 9 est en train d'être aménagée et commence à avoir fière allure. Un fleuriste, un cabinet dentaire et une boulangerie constitueront bientôt une nouvelle offre commerciale. Quelques travaux sont encore nécessaires avant leur installation dans les locaux prévus au pied des deux nouveaux îlots de logements récemment livrés. D'autres aménagements apportent des touches invitant à profiter de l'endroit et viennent modifier l'ambiance de ce bout de ville. Ce sont deux nouvelles placettes qui ponctuent ce même carrefour, de chaque côté de l'avenue restée longtemps tristement figée. La première s'étend le long des logements tout neufs

(OPH et Sogeprom) livrés à l'angle de la rue Watteau. Des jardinières y seront plantées en novembre. La seconde, originale, est la réalisation d'une œuvre d'art par l'artiste Isabelle Ferreira en pavage sur le sol. Côté végétaux, les espaces verts, qu'ils soient en pleine terre ou sur dalles, sont bien présents dans toutes les opérations de la ZAC Rouget-de-Lisle réalisée pour plus de sa moitié. *"Qu'ils soient privés ou publics, accessibles ou non, ils constituent autant de supports pour la biodiversité,"* indique Laëticia Mezzi, de la direction Urbanisme opérationnel de la ville. *La ZAC est maillée par ces écoconnecteurs que l'on retrouve entre les bâtiments.* La sente des Plâtrières en est l'un d'eux, accessibles au public. Une autre est prévue non loin d'un des programmes qui démarrent, vers la rue Voltaire ■ **Gwénaél le Morzellec**



À NOTER

Restauration CHEMINÉE DE DUBUFFET

Sur l'axe du futur tramway, la sculpture de Jean Dubuffet, posée au carrefour de la Libération depuis 1996, vient de se voir restaurée. Choisie à l'époque par le président du conseil départemental, Michel Germa, et le maire de Vitry, Paul Mercieca, *La Chaufferie avec cheminée*, haute de 14 mètres, en résine époxy recouverte de tissu de verre, arbore fièrement ses fameuses bordures noires et hachures. Les peintres y ont repassé les six couleurs utilisées dont certaines doivent avoir de la profondeur. *"Nous essayons de nous approcher au mieux du souhait du maître au niveau esthétique et technique. Pour cela, il faut être assez soigneux, mais pas froid"*, indique le responsable de cette restauration, Richard Dhoedt. Ce travail a été financé par la DRAC Île-de-France, le Mac Val et le département du Val-de-Marne, sous le contrôle attentif de la fondation Dubuffet.

Métro

PROGRESSION SOUTERRAINE

Les pièces du troisième tunnelier continuent d'être livrées par convois exceptionnels aux Ardoines pour être assemblées dans le puit au pied du centre technique municipal. Au premier trimestre 2021, il devrait ouvrir le trajet entre le réseau voyageurs et le futur site de maintenance des infrastructures dont le terrain a déjà été débroussaillé. Côté équipements de sécurité et de ventilation, le terrassement est en cours rue du Génie jusque fin novembre. Ceux de Péri et de l'aire des Granges restent dans l'attente du passage du tunnelier Aby pour ensuite être reliés par un tunnel de service. Enfin, les travaux de génie civil se poursuivent dans les deux futures gares ■ **Gw. M.**



Gérard Rollando/Société du Grand Paris

Tram 9

Dernière phase du chantier

Les nombreux ouvriers s'affairent à l'avancée du Tram 9 qui connectera, courant 2021, Paris à Orly. Ils finalisent les jonctions de rails en les scellant dans le béton, notamment au niveau de la future gare de métro Vitry-centre et du carrefour de la Libération. D'autre part, aux abords de l'hôtel de ville, ils apportent les finitions et espaces extérieurs. Ainsi, près de la bibliothèque, sur le trottoir, les paveurs façonnent méticuleusement de grandes arabesques de granit bleu clair. Des graminées ont été plantées dans les fosses d'arbres, des substrats posés jusqu'Ivry pour la végétalisation, tandis que

la pelouse a été semée sur le terre-plein central de Rouget-de-Lisle jusqu'au-delà de Choisy. Près du carrefour Rondenay/Watteau, végétaux, arbres et mobiliers de station ont pris place. L'équipement des stations, la végétalisation des plateformes, la plantation d'arbres et le raccordement électrique des lignes aériennes de contact se poursuivent. Des conducteurs d'engins interviennent également plusieurs semaines, parfois la nuit, occasionnant des fermetures de voies, pour l'étalement des enrobés définitifs côté nord, signe de la fin des travaux (hors finitions) ■

Gwenaël le Morzellec



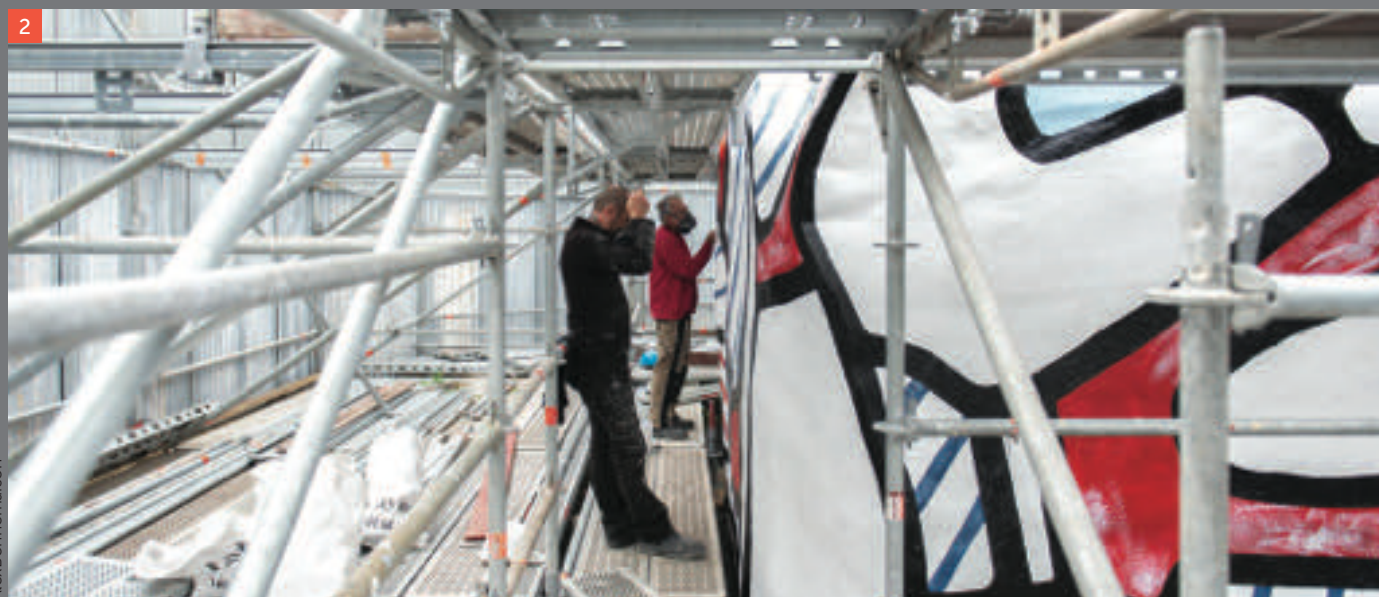
Sylvain Lefeuve

1



Sylvain Lefeuvre

2



Alex Bonnemaison

Sylvain Lefeuvre

3



Sylvain Lefeuve

4



Sylvain Lefeuve

5



Gérard Rollando/Société du Grand Paris

1

Performance du collectif 6bis lors de la nuit blanche au Kilowatt, le 3 octobre.

2

Restauration de la statue de Dubuffet le 30 septembre.

3

Premier tournoi de MMA en France, au palais des sports Maurice-Thorez, le 8 octobre.

4

Performance du collectif MONSTR lors de la nuit blanche, le 3 octobre.

5

Le tunnelier Aby à l'ouvrage sur le site du Bel-Air.



Sylvain Lefeuve

CONSEIL MUNICIPAL

Budget supplémentaire L'avenir en question

Lors du dernier conseil municipal, il a été question du budget supplémentaire, du transfert du dépôt pétrolier et du nouveau parc, mais encore de la situation sanitaire à Vitry.

Après une minute de silence initiée par le maire, Pierre Bell-Lloch, en hommage aux victimes des inondations du 19 septembre qui ont ravagé Le Gard, une partie de l'Hérault et les contreforts du massif des Cévennes, le conseil municipal a adopté le budget supplémentaire de l'exercice 2020, un budget de reports qui assure le lien comptablement entre deux exercices budgétaires annuels. Sur 2019, l'excédent est de 15,7 millions d'euros en fonctionnement, avec un déficit de la section d'investissement de 7,1 millions d'euros, soit 10 millions d'euros d'ex-

cédent de fonctionnement, reportés au solde de fonctionnement. Le budget supplémentaire s'équilibre en fonctionnement à 11 millions d'euros, soit 9,6 millions d'euros en dépense et un million d'euros en recette. L'équilibre du budget entre les sections s'établit donc à 55,8 millions d'euros. L'occasion pour les élus de rappeler la dégradation des finances locales année après année alors que les collectivités assurent un service public de proximité indispensable.

Los de cette séance a ensuite été adoptée la réhabilitation de la résidence Colonel-Fabien de la Semise consistant en la mise en sécurité des façades béton et balcons, la remise en état des façades au droit des loggias, des balcons et des salles de bains et des travaux de réhabilitation énergétique de l'enveloppe (façades et toiture). Un plan de financement à plus de 5 millions d'euros, avec un financement du département, une subvention AMAC ville, un prêt de la

Caisse des dépôts et consignations et des fonds propres de la Semise, qui n'augmentera pas les loyers.

Le conseil municipal a ensuite longuement débattu au sujet de l'adoption du nouveau plan local d'urbanisme (PLU) et du dépôt pétrolier des Ardoines, que l'État s'est engagé à transférer et qui gêne la concrétisation de la mue urbaine de cet ancien quartier industriel. Le 25 février, Vitry a modifié ostensiblement son PLU pour remplacer ce dépôt pétrolier par un parc de 5 hectares minimum dans ce quartier à densifier, classant le secteur en zone naturelle. La modification a toutefois été suspendue par le préfet du Val-de-Marne, au motif que le dépôt s'étendait sur 4,3 hectares, soit une surface inférieure au cahier des charges du schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF). Le maire a proposé au préfet que soit créé, par l'État, un périmètre d'études en partie centrale des Ardoines afin de rechercher et de réunir les meilleures conditions d'identification d'un parc des berges de Seine. Le préfet a répondu le 11 septembre que cette proposition est de nature à répondre aux attentes qu'il avait exprimées et qu'il y donnera "une suite favorable".

Dans l'assemblée, certains redoutant un bétonnage et une densification de la zone, proposent de rentrer dans un bras de fer avec le préfet. Après une heure de débat, la délibération est finalement votée.

La séance du conseil municipal s'est achevée par l'adoption de trois vœux : en soutien à Alex El Gamal, délégué syndical CGT engagé contre la réforme des retraites et mis à pied par la direction du dépôt bus RATP, porté par le groupe Communiste, républicain et citoyen ; pour une gestion publique de l'eau, porté par le groupe Vitry rassemblés, la gauche communiste, écologiste et citoyenne ; un moratoire contre la 5G, porté par le groupe Changeons Vitry en mieux. Et trois questions orales ont été posées, dont une sur l'action de la ville dans le contexte de crise sanitaire ■ **Marc Godin**

Prochaine séance du conseil municipal **le 12 novembre à 20h30**

revoir l'intégralité du conseil municipal sur www.vitry94.fr

CONSEIL MUNICIPAL**Pierre Bell-Lloch****maire**

orientations générales,
démocratie participative,
secretariatdumaire@
mairie-vitry94.fr
conseiller territorial délégué
conseiller métropolitain

Djamel Hamani**1^{er} adjoint**

planification urbaine,
djamel.hamani@
mairie-vitry94.fr

Sarah Taillebois**2^e adjointe**

ressources, innovation publique,
sarah.taillebois@
mairie-vitry94.fr

Khaled Ben-Mohamed**3^e adjoint**

transition écologique,
khaled.ben.mohamed@
mairie-vitry94.fr
conseiller territorial

Fatmata Konaté**4^e adjointe**

culture, communication,
fatmata.konate@
mairie-vitry94.fr

Albertino Ramaël**5^e adjoint**

ouverture sur le monde,
albertino.ramael@
mairie-vitry94.fr

Catherine Su**6^e adjointe**

végétalisation, biodiversité,
catherine.su@
mairie-vitry94.fr

Luc Ladire**7^e adjoint**

accès à la vie active
et citoyenne,
luc.ladire@mairie-vitry94.fr
conseiller territorial

Isabelle Ougier**8^e adjointe**

dynamiques familiales,
isabelle.ougier@
mairie-vitry94.fr

Shamime Attar**9^e adjoint**

mutation de l'espace public,
shamime.attar@
mairie-vitry94.fr

Bernadette Ebode Ondobo**10^e adjointe**

accompagnement
du nouveau-né,
bernadette.ebode.ondobo@
mairie-vitry94.fr
conseillère territoriale

Abdallah Benbetka**11^e adjoint**

transports, économie sociale et
tourisme,
abdallah.benbetka@
mairie-vitry94.fr
conseiller territorial

Sonia Guénine**12^e adjointe**

solidarités,
sonia.guenine@
mairie-vitry94.fr

Valentin Ierg**13^e adjoint**

développement local
et sportif,
valentin.ierg@
mairie-vitry94.fr

Fabienne Lefebvre**14^e adjointe**

lien social
et droit au temps libre,
fabienne.lefebvre@
mairie-vitry94.fr
conseillère territoriale

Ludovic Lecomte**15^e adjoint**

promotion
du service public
ludovic.lecomte@
mairie-vitry94.fr

Sandra Bahri**conseillère municipale déléguée**

concertation de proximité

Béatrice Buchoux**conseillère municipale déléguée**

accessibilité pour tous

Maeva Durand**conseillère municipale déléguée**

lutte contre les discriminations

Rachid Eddaïdj**conseiller municipal délégué**

résilience du territoire

Christophe Forestier**conseiller municipal délégué**

Attraction du territoire

Laurence Jeanne**conseillère municipale déléguée**

insertion populaire

Agnès Jeannet**conseillère municipale déléguée**

santé

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX**Corinne Barre**

(canton Vitry-sur-Seine 1 - nord)
Permanence les 2^e et
4^e samedis du mois
dans votre quartier,
Pour prendre rendez-vous :
01 43 99 72 80

Jules Rosette

(canton Vitry-sur-Seine 1 - nord)
Permanence les 1^{er}, 3^e et
5^e semaines du mois
dans votre quartier.
Pour prendre rendez-vous :
01 43 99 72 80

Hocine Tmimi

(canton Vitry-sur-Seine 2 - sud)
Permanence le mercredi
de 16h30 à 18h, en mairie.
Pour prendre rendez-vous :
01 43 99 70 57
conseiller territorial

Évelyne Rabardel

(canton Vitry-sur-Seine 2 - sud)
vous reçoit les 2^e et
4^e mercredis du mois
de 16h à 18h, en mairie,
sur rendez-vous :
01 43 99 70 57

CONSEILLERS TERRITORIAUX**Alain Afflatet****Pierre Bell-Lloch**
(délégué)**Khaled Ben-Mohamed****Abdallah Benbetka****Frédéric Bourdon****Laurence Dexavary****Bernadette Ebode Ondobo****Rachida Kabbouri****Jean-Claude Kennedy****Luc Ladire****Fabienne Lefebvre****Michel Leprêtre**

(président)

Isabelle Lorand**Margot Moronvalle****Cécile Veyrunes-Legrain****CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS****Pierre Bell-Lloch****Michel Leprêtre****Cécile Veyrunes-Legrain****DÉPUTÉES****Isabelle Santiago**

(9^e circonscription)

Mathilde Panot

(10^e circonscription)

Permanence le 2^e lundi

du mois de 18h à 20h,

salle Jean-Becot,

21, rue de la Fraternité.

Pour prendre rendez-vous :

07 89 27 77 96

Retrouvez le détail des délégations de vos élus sur :

vitry94.fr/voselus



DOSSIER

Centre communal d'action sociale

un repère pour tous

Coordonnant l'action sociale de la ville, le centre communal d'action sociale (CCAS) intervient, en s'appuyant notamment sur ses partenaires institutionnels et associatifs, auprès de tous les Vitriots faisant face à une situation difficile, voire urgente. Des personnes âgées à celles en situation de handicap, des familles aux plus jeunes, des populations étrangères aux plus précaires, il accompagne chacun dans la singularité de son parcours. Explications.



Qu'est-ce que le CCAS ?



Qui peut bénéficier de l'accompagnement du CCAS ?



Quelles actions coordonne-t-il ?



Quels sont ses partenaires ?

Dossier réalisé par
Marie Stévenot

– Centre communal d'action sociale –



Sylvain Lefeuve

Tout le monde sait qu'il existe, mais qui est-il ? Le CCAS, centre communal d'action sociale, est un établissement public administratif obligatoire pour toute commune de plus de 1 500 habitants. Il est en quelque sorte le bras par lequel s'applique la politique d'action sociale de la ville. S'il est rattaché à la municipalité, il a un budget propre

(environ 8,5 millions d'euros) et un conseil d'administration composé pour une moitié d'élus municipaux et pour l'autre moitié de représentants d'associations vitriotes. Intervenant dans de nombreux champs et à divers âges de la vie des habitants, exclusivement de Vitry, il est toutefois mal connu. Pourtant, en 2019, rien que le service Accès aux droits et solidarité du CCAS a accueilli et accompagné, physiquement

ou téléphoniquement, 45 757 Vitriots. Alors, le CCAS, comment ça marche ? Sa vocation est statutairement "*d'animer l'action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées*", résume Valérie Capitaine, responsable de la direction des Solidarités et donc du CCAS. D'une façon générale, il apporte une aide aux personnes en difficulté, aux plus fragiles, aux personnes âgées, étrangères, à celles en situation de handicap. Sa mission globale est de lutter contre toutes les exclusions. Un chantier colossal tant la tâche est parfois grande, surtout en période de crise sanitaire et économique. Pour relever ses missions, le CCAS s'est organisé en services, ceux qui composent la direction des Solidarités (lire page 25). Au total, 149 agents (aides à domicile, infirmières, aides-soignants, animateurs, techniciens...) forment le bataillon prêt à orienter, écouter, conseiller les Vitriot-e-s en situation durable ou momentanée de vulnérabilité. S'il est le premier contact lors d'une période difficile, le CCAS a

**Nouvel équipement****Un centre social sur le Plateau**

Alors que, traditionnellement, ils sont gérés par des associations, la ville de Vitry a décidé, pour la première fois, le portage en direct d'un centre social. Implanté sur le Plateau, il a l'ambition d'animer ce quartier isolé du centre-ville, en fonction des besoins des habitants. Son objectif sera de recréer du lien dans la diversité des populations du quartier, de proposer des moments conviviaux et d'assurer des permanences du CCAS en partenariat avec l'équipe municipale sur place.

Centre social du Plateau, 3-5, rue verte, centresocialplateau@mairie-vitry94.fr

Le CCAS en chiffres

149
agents

8,5
millions d'euros
de budget de fonctionnement

45 757
Vitriots accueillis
par le service
Accès aux droits et solidarité
du CCAS en 2019

40
aides
exceptionnelles
de soutien à la
crise sanitaire délivrées

surtout un rôle d'aiguillage et d'accompagnement. Ne disposant pas de travailleurs sociaux, il oriente, selon les besoins et attentes de ceux qui s'adressent à lui, vers ses nombreux partenaires : le conseil départemental (EDS, Espace autonomie), la CPAM, la CAF, l'épicerie solidaire, les associations locales... "Nous sommes au centre des dispositifs d'entraide qui existent sur le territoire, précise Valérie Capitaine, nous centralisons toutes les problématiques sociales de la ville, nous recevons tous ceux qui subissent un accident de la vie pour les aiguiller dans leurs démarches." En résumé, le CCAS accueille à l'hôtel de ville ou par téléphone, aide à la constitution et à la transmission de dossiers d'aides sociales, facilite l'accès aux droits de toutes et tous et peut donner un coup de pouce financier en cas de nécessité impérieuse. Mots d'ordre : solidarité, entraide, accompagnement, pour que le vivre ensemble soit une réalité juste et égalitaire pour tous. Qu'aucune Vitriote et aucun Vitriot ne soit laissé sur le bord du chemin de la vie pas toujours clémente... ■

Plus précisément

Organisation du CCAS

Le service Accès aux droits et solidarité (17 agents)

Il a pour mission d'accueillir, d'aider et de faciliter l'accès aux droits de tout-e Vitriote, notamment des personnes en difficulté, migrantes et/ou en situation de handicap : conseils, aides financières, orientation vers des partenaires...

Le service Polyvalent d'aide et de soins à domicile (84 agents)

Il coordonne l'aide à domicile et les soins infirmiers pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap : portage de repas, soins infirmiers et de pédicurie, soins d'hygiène et de confort, aides aux actes essentiels de la vie quotidienne, sorties accompagnées (courses), interventions techniques...

Le service des Résidences autonomie (31 agents)

Il gère les 4 résidences (208 logements du studio au F2) qui accueillent des retraités autonomes capables de vivre seuls qui souhaitent bénéficier de services collectifs.

Le service Vie sociale, accueil et information des retraités (10 agents)

Il renseigne ces derniers sur leurs droits, participe au montage de dossiers d'aides, oriente vers les structures ad hoc, propose et organise des loisirs, des repas, des sorties et même des séjours visant à lutter contre l'isolement, crée du lien social et offre des moments conviviaux, des places de cinéma gratuites et des tarifs préférentiels pour le théâtre Jean-Vilar.

Le centre social du Plateau (2 agents)

Il a pour mission d'animer le quartier, favoriser le lien social et accueillir des permanences du CCAS.

Le service Juridique et comptable (5 agents)

Il suit le budget et le volet administratif de la direction.

ACCÈS AUX AIDES SOCIALES



Aides directes auprès du CCAS :
à l'énergie et à la mobilité



Aides via un travailleur social : secours d'urgence,
aide et soutien budgétaire, aide exceptionnelle

ACCÈS AUX DROITS



Droit des étrangers

Accompagnement
en cas de situation difficile



Prévention des expulsions



Aide médicale d'état

CCAS



Écouter



Orienter

Accueillir

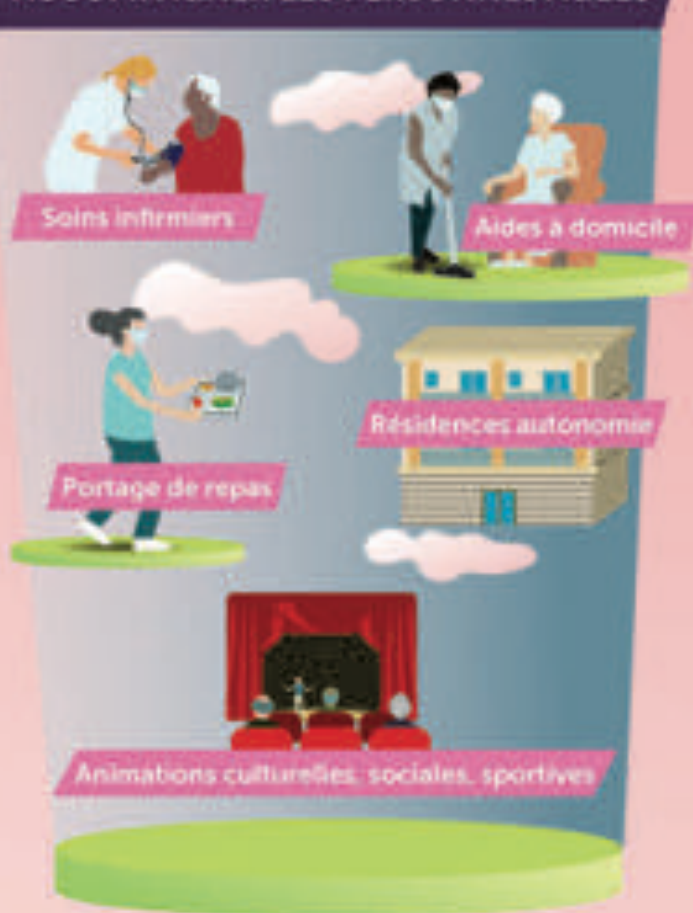
Accompagner

Le CCAS coordonne
l'action sociale de la ville
pour lutter contre toutes
les formes d'exclusion

PARTENAIRES :

Conseil départemental, CPAM, CAF, ARS, MDPH,
115, Associations locales, Services municipaux

ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES



SOUTENIR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



« La solidarité incarnée »



Sonia Guénine,
adjointe au maire
chargée
des Solidarités

Quelle est la vision de la solidarité portée par la municipalité ?

La solidarité à Vitry a toujours été une politique forte. Elle s'exprime par le souhait de réduire les inégalités sociales. La solidarité est incarnée à toutes les échelles de la ville sur le plan social, sportif, éducatif, culturel. Car être solidaire n'est pas qu'une question financière. Il s'agit d'améliorer les situations des Vitriotes.

Comment la ville, premier échelon de proximité, accompagne les habitants, notamment les plus fragiles, en cette période de crise ?

La ville est en effet en première ligne au plus près des habitants. À ce titre, elle prend légitimement sa part de responsabilité dans ce contexte de crise sanitaire, économique et sociale. Vitry a fait le choix, en avril dernier, d'apporter une aide financière aux familles vitriotes allocataires de la CAF avec enfants (5 004 familles dont 10 167 enfants, soit 380 000 € au total). Cette aide venait en soutien aux familles avec enfants fragilisées dans leur quotidien. Nous avons poursuivi ce soutien en octroyant une aide supplémentaire en août pour les personnes qui ont eu une diminution de ressources pendant le confinement. Avec cette crise sociale majeure, nos concitoyens sont en difficulté. Le pouvoir d'achat diminue encore et encore, la situation de l'emploi est alarmante, nombre de nos concitoyens ont perdu leur travail, le basculement dans la précarité n'est pas loin pour beaucoup d'entre eux. Les difficultés pour se loger, payer son loyer, ses factures d'énergie et même pour se nourrir s'accumulent. Notre ville ne reste pas sourde. Avec le CCAS et le fort tissu associatif de Vitry, nous tentons de répondre au mieux aux familles, aux retraités qui, eux aussi, ont été fortement touchés.

Au-delà des aides, comment la ville assure cet accompagnement auprès des retraités, des jeunes, des familles ?

Dans le respect des gestes barrières, nous avons doublé les groupes et proposé de nouvelles activités aux personnes âgées pour nous adapter et maintenir une offre culturelle et sportive. Désormais, la ville propose un portage de repas sept jours sur sept. Notre ville solidaire et bienveillante assure par ailleurs la livraison et la distribution de paniers-repas de Noël à environ 6 000 retraités. Nous sommes toujours au plus près des citoyens, quels qu'ils soient. Le CCAS est en lien avec les autres structures, établissements, institutions, associations de la ville et du département afin d'orienter chacun, jeunes et familles, personnes âgées ou en situation de handicap, vers les solutions qui tendent à améliorer leur vie.



Sylvain Lefeuve



C'est un plaisir
de travailler avec
les personnes âgées,
on apprend toujours
quelque chose.



Témoignage

Auprès des résidents

Depuis douze ans, Moniana Ibrahim est l'une des agents d'accueil de la résidence Justin-Delbos, une petite structure de 25 studios qui se vit « comme une maison de famille ». Sa mission : prendre soin des locataires jusque dans la gestion de leurs dossiers administratifs. « Tout ce dont ils ont besoin ! Même si les résidents sont autonomes, ils sont âgés, en moyenne 76 ans, et ont souvent besoin d'un coup de main. » Mais son travail, qu'elle considère comme une vocation, ne s'arrête pas à l'administratif. « Les agents participent aux animations proposées. » Jeux de société, gym douce, chorale, loto, apéritifs, spectacles, la vie du foyer bat un rythme joyeux. « Les résidents sont bien ici, entourés et choyés. Nous comptons toujours parmi nous le premier locataire arrivé à l'ouverture de la résidence, il y a trente ans ! » Et parce qu'à Vitry, la mixité est une volonté qui se concrétise, les quatre résidences du CCAS dédient chacune deux logements à des étudiants. Une initiative intergénérationnelle impulsée par l'association le Pari solidaire. S'ils assurent une permanence le soir et le week-end, ils partagent surtout de la vie, du temps et de l'écoute. Un peu d'humanité.

► RETRAITÉS

Lutter contre l'isolement des seniors

Le CCAS déploie une palette de services et prestations à destination des personnes âgées afin de leur permettre de poursuivre une vie la plus agréable possible à la retraite.



Toutes nos actions à destination des retraités visent à lutter contre l'isolement, l'exclusion et la précarité.

Nous nous mobilisons autour de prestations de portage de repas, de services de soins, d'accompagnement au maintien à domicile et d'animation visant le partage, la culture, les loisirs, la convivialité", énumère Valérie Capitaine, directrice du CCAS. La structure dispose à cet effet d'une équipe de soin dédiée aux personnes âgées dont 3 infirmières et 9 aides-soignant-e-s. Mais, comme à chaque fois, le CCAS sert de relais. "Nous travaillons avec tous les partenaires sociaux du territoire afin d'apporter une réponse pertinente aux demandes des seniors qui nous consultent", souligne-t-elle. Le service Vie sociale, accueil et informa-

tion propose chaque mois une myriade d'ateliers et d'activités (et habituellement des séjours) en s'adaptant pour maintenir le lien social en toute sécurité pendant la crise sanitaire. Pendant le confinement, il a d'ailleurs fait preuve d'une grande créativité pour assurer la continuité de service, jusqu'à faire venir un chanteur sous les fenêtres des résidents. Des demandes multiples, du portage de repas aux séjours organisés, de la recherche d'un hébergement adéquat, qu'il s'agit de traiter au cas par cas. Gestionnaire de quatre résidences autonomie, propriété de l'OPH de Vitry, le CCAS dispose ainsi de 208 logements (dont 12 F2 pour les couples) à loyer modéré pour les Vitriots pouvant vivre seuls ■

Témoignage

Lauriane, future infirmière

Combattive, la Vitriote de 34 ans, préparatrice en pharmacie et assistante dentaire, a repris ses études pour devenir infirmière. Sauf que Laurianne, mère célibataire de deux enfants, ne peut régler l'intégralité des frais de scolarité des trois années de son école. Renoncer ? Jamais ! Elle obtient un maintien de salaire et un financement du Fongecif pour la première année dont elle sort major de promo. Pour la deuxième, elle se rend, déterminée, au CCAS, qui l'oriente vers l'espace des solidarités, l'accompagne et lui verse une aide exceptionnelle de 3 000 euros. Elle décroche une bourse auprès de la fondation Lormouët, le RSA, et des vacances d'aide-soignante de nuit pour faire vivre sa famille. « Le CCAS m'a aussi octroyé une aide alimentaire ponctuelle et a appuyé l'allègement du tarif de la cantine de mes enfants. Sans eux, je n'aurais pas pu continuer. » Laurianne étudie le jour, travaille la nuit. « Pour ma troisième année, il faudra recommencer. Après ces sacrifices, je serai infirmière et rendrai à mon tour service. »

1 876
demandes
d'aides sociales légales
traitées en 2019

5 320
euros d'aides
exceptionnelles
de soutien à la crise sanitaire délivrées,
soit une moyenne de
133 € par ménage aidé

► AIDES SOCIALES

Accès aux droits

Pas toujours évident de s'y retrouver parmi les aides sociales communales, départementales ou d'État. D'autant plus lorsque l'on est noyé dans une situation d'urgence et de détresse. Le CCAS est l'interlocuteur qui permet d'y voir plus clair.



Sylvain Lefeuve

A quoi ai-je droit ? Non pas d'un point de vue juridique, mais en termes d'aides sociales. C'est avec cette question que l'équipe du service Accès aux droits (sociaux) et solidarité, dirigée par Sarah Lecouffe, est quotidiennement interpellée. Face à un décès, une coupure d'électricité, une expulsion, un titre de séjour arrivé à échéance, un handicap, une séparation, une perte d'emploi, une reconversion professionnelle... les personnels tentent d'apporter une réponse. D'abord, par une écoute du parcours de chacun, dans sa globalité. Puis, par la constitution d'un dossier d'aides sociales légales. En 2019, le service a suivi l'instruction de 1 876 demandes transmises aux autorités concernées. Il s'est aussi appuyé sur les aides diligentées par le conseil départemental ou sur les aides propres au CCAS demandées obligatoirement par l'intermédiaire d'un travailleur social. Le budget secours d'urgence de la ville permet aux bénéficiaires de faire face à des dépenses exceptionnelles de subsistance, d'hygiène,

de santé, d'énergie, de transport. En 2019, 85 370 euros ont, dans ce cadre, été alloués aux Vitriot-e-s dont une grande partie en chèques alimentaires. Les aides au soutien budgétaire (15 523 € en 2019) interviennent quant à elles lors de situations sans caractère d'urgence pour financer des travaux ou frais liés au logement, à l'insertion professionnelle, à la santé ou aux démarches administratives. « Nous avons, par ce biais, financé l'achat d'un costume pour permettre à un monsieur de se présenter à des entretiens d'embauche », se souvient Sarah Lecouffe. En plus de l'aide municipale aux impayés énergie, en complément de l'aide départementale, le CCAS dispose d'un budget pour le financement de séjours pédagogiques (7 350 € en 2019) et de séjours adaptés aux enfants et adultes en situation de handicap (73 017 € en 2019). Enfin, il peut également verser des aides exceptionnelles (38 533 € en 2019) après examen du dossier par son conseil d'administration. C'est ainsi que Laurianne Tanga Tsimi a pu concrétiser son projet de formation (lire ci-contre) ■

► HANDICAP

Accompagnement bienveillant

Accueillir, conseiller, accompagner, proposer, sensibiliser. Le secteur Handicap du CCAS anime les aides, les services, l'offre culturelle proposés aux personnes en situation de handicap ou à leurs aidants. Une bienveillance de tous les moments de la vie.



Le CCAS nous accompagne dans tous les instants de la vie.



Toufik Outmi

Faciliter et maintenir les droits des Vitriotois.e.s. Une mission que le CCAS exerce aussi en matière de handicap. Toujours en collaboration avec ses partenaires, la vigne CCAS ne manque pas d'initiatives pour concourir à l'amélioration de la vie sociale, culturelle, sportive, professionnelle, des adultes et enfants en situation de handicap. "Nous animons d'ailleurs des groupes thématiques de travail avec nos partenaires associatifs et le public concerné par le handicap, et balayons ensemble les besoins et attentes dont découlent des propositions", confirme Sarah Lecouffe, responsable du service Accès aux droits et solidarité. De ces brainstormings constructifs sont ainsi nés Ciné-ma différence et Théâtre relax, des séances culturelles adaptées à ce public. "Une fois par mois le cinéma municipal adapte des projections et nous offrons 12 places par an à toutes personnes en situation de handicap", précise Sarah Lecouffe. Devant le succès de l'initiative, le théâtre Jean-Vilar a emboîté le pas en 2019 en proposant des séances mixtes (valides et handicapés) et

une gratuité une fois par an. En sus de la coordination de la grande fête annuelle Festicapaix, le CCAS a également mis sur pied des stages de sports adaptés pour les enfants pendant les vacances scolaires et soutient un centre handisport qui accueille les jeunes tous les mercredis. La palette des prestations proposées par le service polyvalent (portage de repas, soins infirmiers, aide à domicile...) est bien entendu ouverte à ce même public, tout comme les autres services d'action sociale de la structure. En 2019, 168 personnes ont eu recours au CCAS pour les aider au montage de leur dossier de demande de prestations auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et environ 70 adultes et enfants bénéficient chaque année des aides aux séjours pour les vacances. Soucieux d'animer une politique de sensibilisation sur l'ensemble de la ville, le CCAS organise divers événements tel que le spectacle de Noël pour les enfants en situation de handicap. Une fête assortie de cadeaux, que Rayane, 10 ans, ne rate jamais ■

Témoignage

Une chance incroyable

En attente d'une place en institut médico-éducatif (IME), Rayane suit une scolarité en classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire). S'il participe au centre de loisirs accompagné de son auxiliaire de vie scolaire (AVS), prise en charge par la ville, il n'a pas été retenu aux Écoles municipales artistiques. Sa mère, Maryse Baldachino, se tourne alors vers le CCAS qui propose des stages de sport adapté. Golf, tir à l'arc, parcours... encadrés par des éducateurs, les enfants se régalaient « dans un environnement protecteur et stimulant ». Aux séances de Ciné-ma différence et au Théâtre relax, Rayane trouve aussi sa place. « Ici, nous sommes épargnés du regard parfois cruel sur nos enfants. Une opportunité qui permet à Rayane de goûter à une vie sociale et culturelle en dehors des activités thérapeutiques. » Lors de ces moments où la différence s'exprime sans « déranger », les liens se créent aussi entre parents et prolongent les échanges des lieux d'écoute du CCAS. « L'implication de la ville et du CCAS est admirable. Ils sont présents et nous accompagnent dans tous les instants de la vie. »



Animons le monde

Vous êtes radieux(se) ?
Nos projets vous mettront en lumière !

REJOIGNEZ-NOUS

www.animonslemonde.fr

Nous recrutons des :

Chargés d'Affaires en éclairage public | Conducteurs Travaux
| Monteurs réseaux électriciens

Contactez-nous au **06 68 44 38 62**
ou par mail nousrecrutons@bouygues-es.com



L'innovation **partagée**



Sylvain Lefeuvre

PORTRAIT



REPÈRES

**1^{er} janvier
1953**

Naissance à Guénikoro
(1 000 habitants,
6 000 aujourd'hui).

**Septembre
1964**

Entre à l'école à 11 ans.

Juin 1970

Affronte l'injustice
à la fin du collège.

1978

Quitte Bamako
pour la Côte d'Ivoire.

1984

S'installe en France
pour étudier
la comptabilité, mais
enchaine les missions
dans le bâtiment,
le nettoyage.

Diakité Bandiougou

Proche du cœur

À 67 ans, Diakité Bandiougou envoie toujours des mandats à sa famille au Mali. Ce Vitriot de la diaspora, obstiné, responsable et un peu aventurier, agit pour la solidarité internationale.

Il est soulagé. Il sait que l'argent qu'il vient d'envoyer au taxiphone va permettre d'acheter un sac de mil ou de riz qui complètera pour le mois la nourriture de sa famille à Guénikoro, dans la région très pauvre du Mali près de Kayes. Presque chaque mois, tel un Vitriot de la diaspora, Diakité Bandiougou, 67 ans, envoie un mandat. *"Y consacrer un tiers de ses ressources, c'est beaucoup, et, avec le chômage, les pertes d'emploi dues au covid, le coût des loyers, les travailleurs émigrés ne parviennent pas toujours à le faire"*, confie l'ancien représentant du foyer de travailleurs, avenue du Groupe-Manouchian, Vitriot depuis la moitié de sa vie et fier de l'être.

Perché au 4^e étage d'un immeuble à Robespierre, au centre de Vitry, assis sur l'un des sofas près d'un fanion bleu blanc rouge planté parmi des statuette de bergères Louis XVI et poupées russes, il explique *"être la plupart du temps à Bamako"*. Une façon de parler, en réalité, la dernière fois qu'il a séjourné deux mois d'affilée au pays, c'était il y a trois ans. Il a alors dépassé Guénikoro, le village. *"Je suis allé directement dormir une ou deux nuits dans le hameau de cultures à Sanabalé : j'y retrouve les amis, on boit du thé jusque tard, on écoute les tambours et, la journée, le chant des oiseaux que j'adore."*

C'est un adulte, et d'abord un enfant obstiné, né dans la brousse, à l'intérieur d'une maison de paille, de bambous et de terre. À 11 ans, il devient l'un des premiers élèves de son village. *"Dans cette première classe, on était si nombreux, près de 200, qu'il y a eu une sélection. Je me suis accroché avec d'autres et on écoutait la leçon à l'extérieur sous les fenêtres qui s'étoilaient de mains levées pour répondre"*, s'amuse-t-il aujourd'hui. Il saura encore, des années plus tard en France, à Vitry, où il a des proches, décrocher une première opportunité de travail en guettant des heures et des jours une sonnerie de téléphone.

Un appel lui permettra de commencer dans la maçonnerie.

C'est aussi un aventurier entrepreneur. Si Diakité renonce à la poursuite d'étude au collège quand le brevet lui sera *"injustement refusé"* à son goût, il se décide au voyage et rejoint son frère aîné en Côte d'Ivoire, avant d'ouvrir lui-même boutique. Cette affaire, qu'il aimerait agrandir, nécessite des études plus poussées en comptabilité, qu'il veut mener en France. *"J'ai toujours aimé comprendre et je suis exigeant"*, explique-t-il. Une fois dans l'Hexagone, coût des études et problèmes administratifs le pousseront à trouver des missions dans le bâtiment et le nettoyage, secteur où il a été représentant syndical.

Le sens des responsabilités l'anime et il aime être entouré. *"Ma route idéale, dit-il, est large, pleine de monde et de bruits, et mon animal idéal, un chien fidèle et aidant."* Soutien de famille pour son frère âgé à Abidjan et les siens restés au village, aujourd'hui entouré de quatre de ses cinq enfants à Vitry, il fait partie des fondateurs de l'association Coopération Vitry-Mali qui participe au développement de plusieurs régions du Mali appuyée par la commune de Vitry. *"Pour moi, le village de Guénikoro, c'est l'avenir"*, dit-il, les yeux brillants. *"École agrandie, collège, panneaux solaires pour électrifier le dispensaire, château d'eau de la maternité, potager des femmes aménagé, forages dans les hameaux, moulin à mil réalisés... énumère-t-il, avant de se réjouir des gestes collectifs. Dernièrement, une pluie dévastatrice a emporté une partie du pont et, grâce à un site internet, habitants de là-bas et expatriés d'ici ont réuni l'argent pour acheter les cailloux, le sable et le ciment. Début septembre, ceux sur place se sont rassemblés et l'ont réparé eux-mêmes."* ■

Portrait réalisé par **Gwénaél le Morzellec**

2015

Douze forages dans les hameaux agricoles asséchés réalisés par Coopération Vitry-Mali. *« À ma dernière visite, les habitants nous ont remercié, les Vitriots et moi. »*

15-17 ans



DR

Maison de la jeunesse, 2, place Saint-Just
Plus d'infos au 01 55 53 21 40
ou par mail service.jeunesse@mairie-vitry94.fr

Inscriptions aux séjours hiver

Les colonies de vacances d'hiver pour les grands se préparent maintenant ! En effet, les préinscriptions ont lieu du 18 au 27 novembre. Deux destinations cette année pour les grands ados : Séez (Tarentaise, Savoie) et Châtel (val d'Abondance, Haute-Savoie). Au programme, ski alpin et découverte de la montagne. Deux conditions : être âgé de 15 à 17 ans et résider à Vitry-sur-Seine. Attention, les places sont limitées.

Si vous êtes intéressé, retirez votre dossier à la Maison de la Jeunesse ou sur le site www.mairie-vitry94.fr rubrique Jeunesse ■

COUPS DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE



Los Silencios

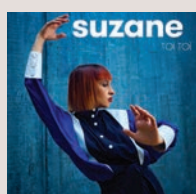
Beatriz Seigner

Située à la triple frontière du Brésil, de la Colombie et du Pérou, l'île de la Fantasia est peuplée de réfugiés de nombreux conflits régionaux. Mais c'est aussi le lieu du retour des disparus dont la matérialité est intrigante. Amparo et Fabio attendent ainsi, dans une situation plus que précaire, le retour de leur mari et père disparu lors des conflits armés colombiens. Pourtant, à de nombreuses reprises, il semble présent à leurs côtés. L'île de la Fantasia semble l'endroit où peuvent se rencontrer les vivants et les morts... Avec *Los Silencios*, la réalisatrice brésilienne Beatriz Seigner propose un film délicat et original, à la frontière de la géopolitique, du fantastique et de la chronique familiale.

Toï Toï

Suzanne

Depuis la sortie de son EP (mini-album) en avril 2019, nous guettions avec impatience la parution du premier album de Suzanne, jeune chanteuse de 30 ans. Celle qui se définit comme une « conteuse d'histoires vraies sur fond d'électro » dévoile son premier album et tient toutes ses promesses. Plus que jamais d'actualité, ce disque est immédiat, les titres instantanément addictifs et les thèmes universels. Les chansons de Suzanne, c'est le regard d'une jeune femme d'aujourd'hui, à l'heure des addictions vertigineuses et des écrans noirs, des doutes et des espoirs. Sa musique est dépouillée, elle n'a pas besoin d'effets spéciaux pour viser le cœur. C'est assez saisissant et furieusement vivant.



Gare au théâtre

Pour les auteurs

Au mois d'octobre, le Nouveau Gare au théâtre a inauguré l'espace Claudine Galea, du nom de l'autrice et marraine du théâtre, dédié aux auteurs dramatiques et, plus largement, à tous ceux qui mènent un projet d'écriture. « *Les auteurs souffrent souvent de solitude*, explique Marine Vicedo, chargée de communication à Gare au théâtre. *Ici, ils disposent d'un espace calme, chaleureux et accueillant, doté de cinq postes de travail et d'une bibliothèque, au sein du théâtre, où ils peuvent côtoyer d'autres auteurs, des metteurs en scène, des acteurs.* » En échange, un exemplaire de leur texte, ou même un brouillon, leur sera demandé, comme un troc. Le lieu, gratuit, est ouvert du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture du théâtre ■



Sylvain Lefevre

Gare au théâtre, 13, rue Pierre-Sémard, 01 43 28 00 50,
planning de réservation et infos sur gareautheatre.com

Collège Audin Un gymnase à partager

Grâce à une convention de mutualisation, les élèves du collège Audin profitent d'un gymnase tout neuf qu'ils partagent avec deux sections de l'Entente sportive de Vitry.

Depuis la rentrée, les élèves du collège Josette-et-Maurice-Audin peuvent profiter de leur gymnase enfin achevé. Mais ils ne sont pas les seuls. Grâce à une convention entre le département et la ville, cet équipement est également ouvert aux associations sportives de Vitry. Ce soir-là, une petite vingtaine de jeunes handballeurs de 11 et 12 ans se disputent la balle : « Ça sent le neuf, tout est beau, et les vestiaires sont nickels ! » commentent les gamins. Vincent Moulergues, l'entraîneur du jour, surenchérit : « Le revêtement est de bonne qualité, un peu mou pour ne pas se faire mal, c'est un bel environnement de travail. À leur âge, je m'entraînais aussi dans un gymnase de collège, mais vétuste, sans chauffage. Ici, c'est du luxe ». Depuis septembre, deux sections de l'Entente sportive de Vitry (ESV), handball et badminton, investissent ainsi le terrain, six soirs sur sept. « La ville a financé la moitié de ce gymnase, avec le département, pour y avoir accès. L'objectif, c'est qu'il soit utilisé à 100 %, explique Guy Mortain, le directeur des Sports. Pour le badminton, c'est idéal, pas d'éclairage parasite du soleil, des lumières zénithales, cela va vraiment améliorer la pratique. Au nouveau collège Monod, par exemple, aussi grâce à une convention, nous avons pu aménager une salle spécifique pour le tennis de table. Et ça paie. Les joueurs de bon niveau restent et viennent même d'ailleurs, c'est positif pour les clubs. » Le gymnase Audin est équipé pour le handball, le badminton, le basket, le volley, le futsal ou l'escalade. Un bémol : avec la crise sanitaire, seuls les mineurs et leurs entraîneurs ont pour le moment le droit de s'y défouler ■ **Lucie Darbois**



► Les jeunes handballeurs de l'Entente sportive de Vitry se disputent la balle dans le tout nouveau gymnase Audin.



Sylvain Lefeuve

▲ Le Vitriot Mickaël Lebout a dominé son adversaire Joao Bonfim pour son premier combat officiel de MMA en France, à Vitry, le 8 octobre.

MMA Premier round

Dès 19 heures, le 8 octobre, la foule bouillante s'impatiente devant les portes du Palais des sports. Elle s'apprête à assister à la première compétition officielle, historique, de MMA en France, organisée à Vitry, sous l'impulsion du club Obyfght et de son dirigeant Abdel Khaznadji. La ministre des Sports, Roxana Maracineanu, a fait le déplacement, accueillie à son arrivée par Pierre Bell-Lloch, le maire de Vitry. Les gradins se remplissent très vite. Ici pas de ring, mais une cage dans laquelle vont s'affronter 12 fighters durant 3 rounds de 5 minutes. À Vitry, la vedette, c'est le très expérimenté Mickaël Lebout, star de l'UFC. On attend beaucoup aussi le premier combat en MMA de la Val-de-Marne Laëtitia Blot, championne de judo et de lutte. « C'est énorme dans le monde et particulièrement aux USA, précise Thierry, un fan. On ne pouvait plus, avec la Thaïlande, rester le seul pays à dire non à ce sport. » Après une ouverture en lumières, hip-hop et speakers à l'ancienne, les combats s'enchaînent. La France s'affirme, avec, notamment, le Vitriot Mickaël Lebout qui domine au sol son adversaire, la montagnarde portugaise Joao Bonfim. Le MMA est désormais un sport reconnu. ■ **Willy Richert**



SOCIÉTÉ NOUVELLE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Fondée en 1922

TOUS TRAVAUX DE VOIRIE

Pavage - Dallage - Égouts - Canalisations
Revêtements routiers - Matériaux enrobés
Allées - Routes - Parkings - Terrains de jeux...

SNTPP - 2, rue de la Corneille
CS 9009 - 94122 Fontenay-sous-Bois CEDEX
Tél. 01 48 75 07 03 - Fax. 01 48 73 71 11
E.mail : sntpp@sntpp.com

➤ Tout événement doit être déclaré au préalable à la préfecture qui donne son feu vert en matière de sécurité sanitaire. À la mairie, un service accompagne les organisateurs dans les demandes de cet aval.

Covid 19

Comment organiser des événements ?

Confinement, déconfinement, protocoles sanitaires, couvre-feu... De nombreuses mesures doivent être prises pour éviter les contaminations au covid 19 en s'adaptant à l'évolution de la situation sanitaire. Pour les organisateurs d'événements, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. « Une de nos missions est d'aider les services de la ville et les structures extérieures qui le souhaitent, notamment associatives, à se conformer aux exigences de la préfecture », explique Mathilde Pinson, responsable du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Cette procédure date de 2016 : à la suite de l'attaque à la voiture-bélier à Nice, la préfecture doit examiner l'organisation de chaque événement du point de vue de la sécurité. Depuis juillet dernier, les critères anti-attentats se sont doublés de critères anti-covid. La préfecture donne son feu vert ou bien... retoque.

Si, aujourd'hui, la possibilité d'organiser des événements ou des initiatives se réduit face au contexte et aux nouvelles restrictions sanitaires (lire ci-contre), dont le couvre-feu, le CLSPD (Mathilde et son adjointe) accompagne les acteurs locaux, notamment dans la rédaction d'une fiche de synthèse à destination de la préfecture, précisant les mesures prises : sens de circulation avec entrée et sortie distinctes, mise à disposition de masques et de gel hydroalcoolique, jauges maximales pour respecter la distance sociale nécessaire... « Il s'agit de les accompagner au mieux pour que les initiatives puissent se tenir dans les

contraintes imposées par la situation sanitaire, car la vie locale fait partie de l'ADN de la ville, elle est essentielle au maintien du lien social », souligne la responsable du CLSPD.

Le parti pris, c'est que l'offre culturelle, sportive et de loisirs est essentielle, quitte à adapter l'événement. « Pour la course Industrail prévue début octobre, on a réfléchi avec les organisateurs à des départs en différé, à la distribution de barres de céréales individuelles... Malheureusement, l'événement a dû être annulé et, aujourd'hui, les contraintes sanitaires sont telles que de nombreuses manifestations sont annulées », relate Mathilde Pinson, qui ajoute à destination des organisateurs : « Il ne faut pas s'arrêter de concevoir des événements pour autant. Ainsi, lorsque ce sera de nouveau possible, tout sera prêt » ■ **Naï Asmar**

Événements

Une vague d'annulations

Avec les nouvelles restrictions sanitaires, encore renforcées mi-octobre avec l'instauration du couvre-feu le soir, les regroupements sur l'espace public sont interdits sur le département, hors événements à caractère revendicatif, réunions professionnelles et marchés aux comestibles considérés de première nécessité. En intérieur, les jauges sont fortement réduites.

« Pour réunir mille personnes dans le respect de la distance sociale, il faut une salle pouvant au départ en accueillir deux mille », note Mathilde Pinson, responsable du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Face à ces restrictions, « beaucoup d'événements ont été annulés. Les organisateurs n'en proposent plus », ajoute-t-elle. Y compris, dans les semaines à venir, peut-être, les goûters, spectacles, marchés de Noël. Cette situation devrait perdurer tant que le Val-de-Marne se trouve en zone d'alerte maximale ■



35^e anniversaire de l'hôtel de ville

Notre maison commune

L'hôtel de ville de Vitry, œuvre de l'architecte vitriote François Girard, inaugurée le 30 novembre 1985, fête cette année son 35^e anniversaire. La Maison du tourisme et des projets présente une exposition sur ce joyau architectural.

Vitry dispose d'un hôtel de ville dès 1853. Avec l'augmentation de la population due à l'industrialisation, l'essor démographique se poursuit, l'édifice montre ses limites. Le conseil municipal prévoit un nouvel aménagement de la mairie et fait appel à l'architecte communal, M. Bernard, qui aménage les combles. En 1905, la municipalité envisage d'acquérir le château de Vitry. Le projet suscite de vives polémiques y compris au sein du conseil. La municipalité organise alors un référendum le 12 mai 1907. C'est le non qui l'emporte. En 1952, l'architecte Francis Bonneric propose un nouvel hôtel de ville haut de 14 mètres sur

une superficie de 2 100 mètres carrés en centre-ville qui imposerait de réduire des places de marché, de déplacer la crèche municipale... Devant ces obstacles, le projet est enterré. En 1958, l'architecte Mario Capra propose d'édifier une tour haute de dix étages. Le coût de la construction, trois milliards trois cents millions de francs de l'époque, est jugé trop élevé et le projet est abandonné. En 1979, la municipalité décide de confier à François Girard, architecte vitriote, la construction du nouvel hôtel de ville.

Il a fallu cinq ans pour l'élaboration du projet. *"Durant cette période, la concertation, le dialogue avec les futurs utilisateurs du*

bâtiment, les élus, les services municipaux, les organisations syndicales du personnel communal et la population a occupé une place essentielle, précisait le maire de l'époque, Paul Mercieca, lors de l'inauguration. L'ampleur de ce travail d'écoute et de discussion permet d'affirmer que la conception de l'hôtel de ville est en quelque sorte une œuvre collective."

Une architecture géométrique et fonctionnelle

La première pierre est posée le 28 mai 1983 et les travaux débutent le 1^{er} juin. L'édifice, son parvis et l'esplanade occupent un terrain de 100 mètres sur 100 mètres. L'horizontalité a été préférée

ITINÉRAIRE



28 mai 1983
Pose de la première pierre avec Paul Mercieca, le maire, entouré de Michel Germa, président du conseil général du Val-de-Marne et de Jean Collet, adjoint au maire.



1983
L'hôtel de ville en construction.

à la verticalité pour rompre avec les constructions alentour et pour donner une dimension humaine. Des matériaux simples sont utilisés : les briques de parement composent l'enveloppe du bâtiment et le zinc couvre les toitures. L'esplanade, très évasée, agrémentée de fontaines et de jardinières, se rétrécit pour former le parvis aménagé pour les personnes à mobilité réduite. L'entrée est unique selon la volonté des élus, que la personne accueillie soit un habitant ou une personnalité reçue officiellement. Le hall central distribue tous les services grand public au rez-de-chaussée avec des codes couleur bleu, jaune et vert. Les accès supérieurs sont desservis par deux escaliers de part et d'autre de l'entrée reliés par des galeries. Le premier étage reçoit le bureau du maire, ceux de la municipalité et de la direction générale. Si les quatre octogones ont pu surprendre, François Girard explique son projet dans un documentaire réalisé en 2011 par Christine Bressard : *"Quand il y a un bâtiment à l'angle d'une rue, il faut effectuer un pan coupé, c'est la règle en urbanisme"*. D'une contrainte est né l'octogone. Ce thème se retrouve décliné

avec les fontaines et les lampadaires du plafond en staff des salles civiques elles-mêmes formant un octogone dont la grandeur des arcades, les hauteurs et les coupes dégagent de grandes verticales. Des caissons moulés et disposés suivant la voûte et la courbure de la toiture reprennent également la forme originale de l'octogone.

La salle du conseil municipal est équipée d'un mobilier en bois façonné sur mesure, les bancs de la salle des mariages sont confectionnés comme les bancs publics.

Une équipe pluridisciplinaire

Paul Mercieca, lors de l'inauguration, remerciait *"l'architecte, Monsieur François Girard, et son équipe. Il a, avec un grand esprit d'ouverture et d'initiative, fait œuvre de création architecturale conciliant les nécessités fonctionnelles du bâtiment et une esthétique originale qui respecte l'identité de notre commune"*. L'esthétique a été étudiée en même temps que le projet architectural de 1979. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif du 1 % culturel menée par la ville dès 1968 sous l'impulsion du maire, Marcel Rosette, et de son adjoint

à la culture, Jean-Collet. François Girard souhaite concentrer les œuvres dans le hall d'accueil pénétré par la lumière. Il fait appel à Valerio Adami, connu pour ses célèbres dessins figuratifs par grands aplats de couleur serties de noir, technique idéale pour les huit vitraux monumentaux de 6 mètres de haut et 2,90 mètres de large qui ornent le hall d'accueil. Avec le maître verrier, Jacques Loire, ils ont effectué un véritable travail d'équipe, alliant la tradition médiévale du vitrail à l'art contemporain. Dans la salle du conseil municipal, c'est le peintre Yvaral qui a créé la Marianne en faisant appel à l'ordinateur. Dans la salle des mariages, une sculpture murale en acier est l'œuvre d'Ernest Pignon-Ernest. *"La politique de la ville, c'est justement l'intégration de l'art dans la vie de tous les jours"*, soulignait Sophie Germa, adjointe à la Culture en 2008. La mairie fait corps comme valeur institutionnelle, elle associe la culture qui fait âme." La Maison du tourisme et des projets accueille actuellement une exposition sur le joyau architectural de la ville ■

Christiane Grave

29 mai 1984

Visite de chantier avec Paul Mercieca, le maire, François Girard, Jean Collet, Max Aufort et Roger Lodirot, adjoints au maire.



Archives municipales



Sylvain Lefeuve

7 octobre 2020

Visite guidée de l'hôtel de ville avec le service Archives-documentation, la galerie municipale et la Maison du tourisme et des projets.

Groupe Communiste, républicain et citoyen **Lutter contre la loi ÉLAN de toutes nos forces !**

La loi ÉLAN est une loi supplémentaire dont le seul objectif est de détruire les outils de logement public. En effet, cette loi impose un regroupement des organismes public avant janvier 2021. Les forces capitalistes lorgnent sur les logements publics depuis des décennies car chaque logement qui leur échappe c'est de la spéculation en moins pour le capital. Cette logique n'est pas nouvelle, nous y sommes confrontés depuis des décennies. Avec vous nous y résistons, avec vous nous continuerons d'y résister.

Notre Maire communiste, Pierre Bell-Lloch, ayant en tête de préserver le logement public à l'échelle du territoire, et tenant compte de ce contexte politique nouveau, a fait la proposition d'un organisme territorial de logement public temporaire. Cette idée nous permet de

gagner du temps pour mobiliser et initier une bataille politique large pour la défense du logement public et des outils publics de gestion que sont les OPH.

Mobiliser pour une bataille politique, pour le droit au logement pour tous, pour

À VITRY LE LOGEMENT SOCIAL, UNE NÉCESSITÉ ABSOLUE.

que l'État décrète l'urgence nationale sur cette question centrale du logement et qu'il y mette les moyens ! Voilà nos exigences ! Alors que notre pays compte 4 millions de mal-logés et que près de 15 millions de nos concitoyens sont touchés par le mal-logement, alors

qu'en Île-de-France, 630 000 personnes sont dans l'attente d'un logement social, les communes volontaires et les organismes publics de logement social font face depuis des années à un désengagement financier massif de l'État. Cette situation démontre l'urgence de travailler à ce que le logement public se développe et non pas à ce qu'il soit détruit ! L'État pourrait commencer par faire respecter la loi dans les communes qui refusent de construire des logements sociaux.

Aussi, les élus du groupe Communiste, Républicain et Citoyens seront à vos côtés pour une politique qui fait du logement pour tous sa priorité, pour gagner les moyens de faire respecter vos attentes légitimes.



Luc Ladire
Groupe Communiste,
républicain et citoyen
Hôtel de ville

Groupe Socialistes et citoyens **Autonomie : pour une véritable 5^e branche de la sécurité sociale**

En 2015, alors que 2,5 millions de seniors sont en situation de perte d'autonomie, les EHPAD n'offrent que 728 000 places. L'Insee estime à 4 millions le nombre de seniors en situation de perte d'autonomie d'ici 2050. L'enjeu est donc de taille pour le gouvernement mais aussi pour nos député-e-s. Il faut lutter contre la privatisation de droits de santé qui doivent être universels. En calquant son modèle sur celui de l'assurance maladie, ce projet apporte une solution sociale à laquelle il nous faut participer.

Une attention particulière devra être portée non seulement sur l'aspect quantitatif de ce projet mais aussi sur l'aspect qualitatif des enjeux.

La majorité des dépenses devrait être reprise par la Caisse d'Amortissement de

la Dette Sociale et amortie en 2033 avec le déficit de la sécurité sociale (comportant les dépenses causées par le COVID-19). En revanche, une partie sera financée par une augmentation de la CSG de 0,5 %. Malgré la colère que cette augmentation d'impôt ne manquera pas de susciter, elle

UN DROIT UNIVERSEL SUPPOSE UN FINANCEMENT UNIVERSEL.

apparaît comme la façon la plus solidaire de financer cette aide à l'autonomie. La CSG est payée par tous-te-s (salarié-e-s ou non) or, un droit universel suppose un financement universel.

Les débats qui animent déjà ce projet

doivent être l'occasion de remettre sous le feu des projecteurs l'enjeu de la qualité des services. Le nombre de patients est amené à augmenter et les établissements font déjà face à un manque de personnel qualifié. Les métiers de l'aide aux personnes en perte d'autonomie ne sont plus attractifs. Ce problème n'est pas nouveau et doit être adressé.

La création d'une cinquième branche est un projet immense. En l'état actuel, le projet de loi n'engage politiquement aucun parti. Les élu-e-s mais aussi les citoyen-ne-s doivent se mobiliser pour surveiller le développement de ce projet dans les meilleures conditions possibles afin d'assurer pour tous un droit universel par nature.



Margot Moronville
Groupe Socialistes
et citoyens
Hôtel de ville

Groupe Europe écologie les Verts

Participation de Vitry à la transition écologique

Dans ces temps d'urgence écologique et de contrainte budgétaire, le groupe EELV du conseil municipal a choisi de s'allier avec ses partenaires socialistes et communistes pour mener à bien un certain nombre d'actions pour la transition écologique.

Dans la gestion des déchets d'abord par des actions de sensibilisation à la diminution et au tri y compris des biodéchets. Par un moratoire sur l'extension de la collecte pneumatique des déchets en attente d'une consultation éclairée des Vitriots. Par une valorisation des biodéchets par compostage ou méthanisation, individuel ou collectif.

Dans la mobilité ensuite, avec un plan vélo avec des pistes cyclables les plus continues et sécurisées possible. Mais aussi la facilitation du parking et de la réparation des vélos. Un achat de véhicules municipaux uniquement à énergie renouvelable.

Par la mise en place progressive d'une alimentation écologique accessible à tous dans les écoles et les EHPAD. En augmentant sensiblement la part du bio en mettant l'approvisionnement dans une trajectoire de 100 % bio fournie par des circuits courts et/ou équitables. En rendant possible le choix

VOUS POUVEZ COMPTER SUR VOS ÉLUS EELV POUR DÉFENDRE CES PRÉOCCUPATIONS ÉCOLOGIQUES.

d'un repas sans viande dans nos cantines. Par la rénovation énergétique progressive des bâtiments publics municipaux et ceux de bailleurs sociaux de proximité sur lesquels la ville a encore un pouvoir décisionnaire.

Par la généralisation lors des nouvelles constructions d'un haut niveau de qualité

environnementale de bâtiments passifs jusqu'à ceux à énergie positive.

Par une démocratie participative à la hauteur de l'abstention qui progresse à Vitry avec des budgets participatifs pour chaque conseil de quartier, un droit au référendum d'initiative citoyenne (3 000 pétitionnaires) et un droit de saisine du conseil municipal (500 signataires).

Enfin par le renforcement et la préservation de la biodiversité par le plantage de 1 000 arbres, le débitumage des sols, la lutte contre les îlots de chaleurs et la création d'un parc de 5 hectares dans la zone des Ardoines.

Vous pouvez compter sur vos élus EELV pour défendre ces préoccupations écologiques dans les votes de budget de la mandature.



Khaled Ben-Mohamed
Groupe Europe écologie
les Verts
Hôtel de ville

Groupe Vitry rassemblés, la gauche communiste, écologiste et citoyenne

Départ du Seveso, Bell-Lloch capitule

Depuis Lubrisol Rouen, nul ne peut ignorer les ravages d'un accident industriel majeur. Situé au pied des cheminées, le dépôt pétrolier de Vitry est classé Seveso seuil haut, dangerosité maximum.

Grace au combat déterminé d'Alain Audoubert et de Jean-Claude Kennedy, Vitry devait être libérée de ce risque insensé en 2020. L'engagement est signé noir sur blanc, d'abord en 2012 par le ministre Leroy puis en 2017 par la ministre Cosse. Pour garantir le départ des Seveso, Jean-Claude Kennedy avait pris soin de classer le site zone N comme naturelle. La liste Vitry Rassemblés y projetait un parc urbain, un belvédère pour découvrir la ville et même un musée de la mémoire ouvrière et industrielle.

Au prétexte d'un déficit de 0,7 hectares

de parc urbain, l'État menaçait d'annuler le plan local d'urbanisme. Rien que ça ! Illico, M. Bell-Lloch a cédé aux ordres du préfet en déclassifiant la zone N. Résultat, l'État annonce que « *le départ n'est pas immédiat* » et pour ce faire « *il n'est pas exclu qu'une mise aux normes soit requise* ».

M. BELL-LLOCH PREND SES DISTANCES AVEC LES VALEURS DE VITRY.

Au-delà du risque majeur aux portes de nos habitations, la présence du dépôt obscurci la reconversion des Ardoines et pénalise le développement économique de Vitry. Alors pourquoi tant de difficulté pour le faire partir ? Vingt millions d'euros, c'est le coût de la délocalisation.

Une poussière parmi les milliards de dividendes des géants de la pétrochimie.

Pour tenir tête à l'État et plus encore aux champions du CAC 40, il faut être fort. Illégitime et isolé, M. Bell-Lloch n'a pas la crédibilité pour défendre les intérêts de la commune. Après la décision de renoncer au logement social de proximité, ça ne fait plus de doute : il prend ses distances avec les valeurs de Vitry.

Avec vous, nous voulons gagner et nous gagnerons le départ du Seveso.



Isabelle Lorand
Groupe Vitry rassemblés,
la gauche communiste,
écologiste et citoyenne

Groupe Changeons Vitry en mieux PLU : non aux petits arrangements !

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, est un outil qui permet à une ville de réguler les constructions sur son territoire en imposant des règles en fonction des quartiers. L'actuel PLU a été suspendu par le préfet (donc le gouvernement), au titre officiel qu'un espace vert sur la future ZAC des Ardoines ne serait pas assez grand.

Plusieurs exigences du préfet concernant cette ZAC ont déjà impacté le PLU : hauteur des bâtiments, pourcentage de pleine terre... Et toutes ont été cédées.

Cet espace vert était prévu sur l'actuel dépôt pétrolier, impliquant par là même son départ. Ce dépôt représente une menace potentielle pour tous les habitants autour (nous nous souvenons tous de Lubrizol à Rouen !). L'État a promis son départ il y a plusieurs années déjà, mais nous attendons toujours ! (Signez

la pétition sur change.org !)

Pour lever la suspension du PLU, le préfet exige un déplacement du parc sur les berges de Seine. Qu'en sera-t-il alors du départ du dépôt pétrolier ? M. Bell-Lloch n'a offert aucune garantie écrite de son engagement à l'obtenir face à

**SIGNEZ LA PÉTITION SUR
CHANGE.ORG !**

l'inaction de l'État.

Plus encore : nous avons demandé pourquoi faire voter le déclassement de la zone du dépôt qui était en « zone nature ». Un espace vert en berges de Seine n'empêche pas un autre parc sur le

site actuel du dépôt pétrolier. Était-ce là une exigence cachée du préfet ? Y a-t-il à terme un projet de bétonisation par des promoteurs immobiliers avides, en densifiant encore plus notre ville ?

Face à ces questions nous n'avons eu que des paroles, et toutes nos demandes de concret en inscrivant nos revendications à l'écrit ont été refusées.

En conclusion, nous constatons une anticipation systématique de M. Bell-Lloch et de son équipe aux desideratas du préfet en échange de promesses orales qui nous paraissent bien peu engageantes. Rien à ce jour ne nous permet de croire en ces promesses. La confiance est un processus qui se construit lentement, et les conditions de l'élection de la majorité l'ont déjà fortement mise à mal...



David Montava
Groupe Changeons Vitry
en mieux

Groupe Vitry à venir À Vitry la Démocratie est en danger !

Les premiers conseils municipaux n'auraient rien de bon. Le nouveau maire Pierre Bell-Lloch durcit la ligne politique déjà autoritaire de son prédécesseur. En empêchant les conseillers d'opposition de siéger dans toutes les commissions et organismes municipaux, il verrouille l'information au profit de son seul groupe communiste. Or, un Conseil Municipal ne peut délibérer correctement et démocratiquement que si toutes les sensibilités représentées ont un égal accès à l'information. Les 90 % de Vitriots qui n'ont pas apporté leur voix à cette nouvelle majorité apprécieront.

Dans la rue les Vitriots rencontrés ont des mots très durs pour les « élus ». Le spectacle donné par les discordes au sein du PCF a écarté de nombreux électeurs du chemin des urnes. Les petits arrangements entre frères ennemis ont fait le

reste. L'élection législative partielle a montré le désaveu des Vitriots pour la vie politique locale. Seuls 7 % des électeurs ont voté : la ville de Vitry est championne de France de l'abstention. Pitoyable record.

MAIS c'est le contraire qui doit être fait : nous devons nous mobiliser pour que la

**NOUS MOBILISER POUR QUE
LA DÉMOCRATIE S'EXERCE,
ET NE PAS ABANDONNER
NOTRE DROIT DE VOTE !**

démocratie s'exerce et ne pas abandonner notre droit de vote !

En mars prochain, les élections cantonales devront désigner à Vitry 4 représentants qui défendront notre ville dans les instances départementales. Le Département joue un rôle essentiel dans

notre vie quotidienne (voirie, crèches, collèges...) et vient en renfort des aides sociales nationales, (APA, RSA...).

Porter des élus pragmatiques, sans contraintes idéologiques, est le meilleur moyen de défendre notre démocratie et la qualité de notre vie quotidienne. Mobilisons-nous.

Depuis juillet, aucun projet concret n'est avancé par la majorité municipale. Nous invitons les Vitriots et Monsieur le Maire à lire et relire le projet de VITRY À VENIR qui fourmille de propositions constructives et réalisables* (urbanisme, volet social, cadre de vie) !

*<http://vitryavenir.fr/wp-content/uploads/2020/03/PROGRAMME-VITRY-AVENIR.pdf>



Alain Afflatet
Union indépendante,
non affiliés et DVD
contact@vitryavenir.fr
06 27 27 70 47
www.vitryavenir.fr



CHOISY - VITRY - ENERGIE



CHAUFFAGE URBAIN DES VILLES DE CHOISY ET VITRY

**PRODUCTION D'ENERGIE POUR CHAUFFAGE
GRACE AUX ENERGIES RENOUVELABLES
ET DE RECUPERATION**

SERVICES ADMINISTRATIFS
ET COMMERCIAUX

185, rue de Bercy - 75579 Paris Cedex 12

Tél. 01 44 68 68 68 - www.cpcu.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Naissances

Avril

MEKKI DAOUADJI Adam.

Juillet

ASMA Lahna.

Août

MOULIN GONÇALVES Jeanne, ANSER Liam, BAH Marlyatou, BELIT Anas, BENHAMMANI Nélia, BRIA Harone, DOUCOURE Moussa, LAY Olivia, MUNDAYI Shaddai, NDUNGI Jessica, NIAKATE Cheik Oumar, NÉ PEROLLE Camille, RIQUART Joshua.

Septembre

ABED Sirine, AL KHALIDY CRESPO Sofia, ARAB Aylana, BUZAN Dominique, CHEN Emily, DELANDEMARE Hidâya, FROU Margot, GOMES Isaac, HÉBERT Jeanne, KASSEB Maya, KODIO Elijah, LAKHDARI Mohamed, LE GOFF Ioana, NABLI Maylan, NEMER Nayla, NSIKU Davinha, PIERRE Whitney, YOK Polina, BENADDA Acila, BLOCHAS Gabin, CALLO Mia, CHOLLEY NGUYEN-GOUMENT Ninon, DABITCHY NUNES Jeancil, EL KACEMI Islam, FLOREA Lara, FOFANA Madina Fousseny, GUICHARD Séléna, KANTÉ Hawa, LEMIEUX Daniel, MERLO Célia, MEZAHM Rayan, OUAGUE Emna, OUDDAK Nélia, PULBERE Eva, SOW Thierno, TIAN Emilie.

Mariages

Septembre

BOUALI Messaouda-HAMIDOUCHE Younès, OV Kuy Yung-CHANG Van, SACLEUX Delphine Marie-Anne Stella-LE

SERGEANT Benjamin Florent, TIAH Dounia-MEDDOUR Azzeddine, HAMITOUCHE Cihem-KHELIFA Sofiane, KUYO Kuyo-BOUDJEMA Yacine, DELAUNAY Joanie-D'ANTUONI Matthieu Raffaele, SIEGRIST Ludivine Marie Charlotte-LOZA Jean-Marc Laurent, MILON Aurélie Rolande Christiane-AMIMI Mounir, WANZA MILIA Fallonne-BOKOLE MPOTO BONGELI, SHI Shuwei-HO SHUI KEUNG Christian.

Décès

Juillet

CARLIER Frédéric 53 ans.

Août

COËFFIER Henri Albert 94 ans, MESTRE Michel Jean Julien 78 ans, ADDELISSE Bernard 57 ans, BENSIMON Armand 84 ans, BERTON Daniel 72 ans, BOURGE Huguette ép. LÉVÊQUE 81 ans, BRÉAUTÉ Georgette ép. BOULIGEON 95 ans, CIOCAN Marioara ép. CIOCAN 40 ans, COTTE Marie-Thérèse ép. DUPUIS 89 ans, HICHARD Caroline ép. FARKAS 43 ans, MICHAUD Caroline ép. DELBO 42 ans, SEGUIS Georgette ép. LE GAGNEUX 95 ans, TOUIL Farida 59 ans, VIAIS Liliane ép. CHEVALLIER 72 ans.

Septembre

ARTALLI Maria ép. CELLETTI 90 ans, MARINI Margherita ép. DI PASQUALE 89 ans, LOURENCO CARRANCA Antonio 84 ans, GABORY Georges Jean 67 ans, GRÉMY Maurice 77 ans, CHABIRON Joëlle Andrée ép. HERVÉ 79 ans, MASANET ALEMANY Patrocínio ép. LLODRA LLODRA 88 ans,

BONNEFONT Roger 80 ans, POLYCAR Pierre 68 ans, POUVRASSEAU Jacques Alfred 90 ans, BEN HAMOU Henri Aaron 90 ans, CHICHE Albert Abraham 88 ans, LESCURE Maurice Jacques 87 ans, LAINÉ Suzanne Jeanne 93 ans, GALLACCIO Franco 76 ans, ABOULAYNINE Abdelaziz 72 ans, HENNEQUIN Lucette Armande Marie 95 ans, TAING Kim Huoy ép. HENG 54 ans, AMMAR René 88 ans, GAUTIER Céline ép. GEISLER 99 ans, SPEISSER Jacqueline Jeanine ép. DOMANCHIN 96 ans, ADOTEVI Paul 58 ans, ASMANE Imane 20 ans, BELBEY Kaddour 86 ans, BIANCALE Annita ép. MORLAT 98 ans, D'ANTUONI Giuseppe 78 ans, FONSECA Jean 78 ans, FRANQUIN Huguette Yvonne ép. AUBRUN 92 ans, GHARBI Latifa ép. AÏT TALEB 58 ans, GOUGOU Gnapi ép. KOUAME 62 ans, HAMITOUCHE Hocine 75 ans, HARDY Lucette ép. GEÏLER 90 ans, IACONELLI Ginette ép. LOUCHE 77 ans, JUBIN Thierry 59 ans, KAZANDJIAN Jacques 90 ans, MAGNE Adrienne ép. LEONARD 100 ans, MARTINS Odette Louise Jeannine ép. CARDON 90 ans, MEDJAHED Taieb 80 ans, NICKLÈS Michelle Alberte Rolande ép. GUILLOTIN 77 ans, ROFFÉ Jean-Claude 65 ans, SERRANO Vincenta ép. OLAYA MORALES 90 ans, VILAYKHAM Ouraphone ép. TANET 56 ans, VOLET Marie Francine ép. GILBERT 97 ans.

Info pratique

Le tri facilité !

Petit rappel sur les consignes de tri simplifiées en vigueur depuis l'année dernière : tous les emballages doivent être déposés dans le bac ou la borne jaune :

- les boîtes en plastique (de fromage, jambon, œufs, charcuterie, gâteaux, CD...) ;
 - les pots en plastique (yaourt, crèmes, compotes, fromages blancs, rillettes, beurre...) ;
 - les sacs et sachets en plastique (céréales, bonbons, pain de mie, pâtes, fromage râpé, chips, savon liquide, lessive, courses...) ;
 - les films de suremballage en plastique des revues, packs de bouteilles, essuie-tout, surgelés... ;
 - les boîtes et barquettes en polystyrène (boîtes de restauration rapide, de viande, de fromage...) ;
 - les petits emballages métalliques (capsules et sachets de café, compotes à boire, papier aluminium, muselets de vin pétillant...) ;
 - les bidons, flacons et bouteilles en plastique transparent ou opaque ;
 - briques alimentaires ;
 - les boîtes métalliques ;
 - les papiers et cartons.
- Petite astuce : inutile de les laver, jetez-les en vrac, sans sac, vidés et non imbriqués.

Plus d'information :
sevice Environnement,
animateurs déchets,
appel sans surcoût au
0800 874 204



INSCRIPTION
AVANT LE
31 JANVIER
2021 !

Pour faire de ma rue un
jardin, j'agis et je décroche mon

PASSEPORT VÉGÉTAL

Bulletin d'inscription à renvoyer à la
Direction Espaces Verts avant le 31 janvier 2021



Par courrier
2, av. Youri-Gargarine,
94400 Vitry-sur-Seine



Ou par mail
passeportvegetal
@mairie-vitry94.fr

Bulletin d'inscription sur vitry94.fr

 vitry-sur-seine



Infrastructures économiques

Infrastructures environnementales

Espaces d'échanges

Espaces de détente

Espaces sportifs et de loisirs

Services - Partenariat

> Les Paveurs de Montrouge
 25, rue de Verdun
 B.P. 14 - 94816 Villejuif Cedex
 Tél. : 01 43 90 11 70
 Fax : 01 47 26 04 72
villejuif@paveurs-de-montrouge.fr

Une société de **VINCI** 

**LES
 PAVEURS
 DE MONTROUGE**

UNE CÉRÉMONIE

Théâtre
Jean
Vilar
Ville
de Vitry
sur Seine

RAOUL COLLECTIF

**Vendredi 13
Samedi 14 &
Dimanche 15 novembre**

Brunch
dimanche à 13h

Théâtre Jean-Vilar
01 55 53 10 60 / theatrejeanvilar.com



Une cérémonie honore le chant des joies et des défaites. Un hommage aux idéalistes en quête d'absolu. Raoul Collectif défend les chemins de traverse face aux routes bien tracées, donne du crédit aux rêves, aux actes d'irraison, à l'audace ! Ce spectacle à l'humour complètement belge s'appuie sur un univers musical fort qui puise tout autant dans les racines du jazz que dans les rythmes des cérémonies vaudou au Bénin.